Duvernay, Frères & Dansereau

Propriétaires-Rédacteurs

BUREAUX : 212 & 214, RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST. GABRIEL

MONTRÉAL.

La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

TROIS ÉDITIONS

Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire

EDITION QUOTIDIENNE, - - - - - -	$8.00
" SEMI-QUOTIDIENNE - - - -	5.00
" HEBDOMADAIRE - - - -	1.06

16ème année. EDITION QUOTIDIENNE MONTREAL, MARDI MATIN, 17 MARS 1874. No. 158.

AUX PROPRIÉTAIRES DE TOURBIÈRES.

Machine à Presser la Tourbe.

MM. BRUNET & CIE. ont inventé un système pour transformer la tourbe sortant de la terre, en blocs aussi durs que le charbon.

Cette machine, qui est peu coûteuse, est mise en opération par un seul cheval et peut livrer 15,000 blocs par jour, soit environ 10 tonnes pesant de combustibles ; trois hommes et un enfant suffisent à la mettre en opération.

Cette machine, brevetée par le Gouvernement et qui reçut les premiers prix à l'Exposition Industrielle du Canada en 1873, est destinée à opérer une révolution dans le mode actuel de chauffage.

Les propriétaires ont maintenant plusieurs machines à vendre et ils sont prêts à entrer en négociations pour permettre l'usage de leur procédé.

S'adresser à JOS. BRUNET, No. 49, rue Mignonne.
Ou à G. A. DROLET, No. 41, rue St. Vincent.
22 février.—36 qm k

IMPORTANT

POUR LES

Cultivateurs et les personnes qui gardent des Vaches.

On épargne du temps et du travail en faisant usage d'une nouvelle Machine pour traire le lait, fonctionnant d'elle-même, supérieure à toutes celles employées jusqu'à présent.

Cette machine pour traire le lait a été essayée par un grand nombre de cultivateurs, de laitiers, &c., &c., sans exception et mérite de grands éloges et de nombreuses recommandations, à cause de son adaptation et de sa rapidité étonnante pour traire le lait.

Cette machine est considérée comme une des plus importantes et des plus utiles qui aient été inventées.

Manufacturée et vendue par F. GROSS, CANADA TRUSS FACTORY, 690, Rue Craig, Montréal.

Montréal Août 1873—275

C. B. PARISEAU,

MAGASIN DE MEUBLES

149, — Rue Notre-Dame, — 449

MONTRÉAL.

Une collection variée de Meubles de tous prix et de toutes les descriptions
23 avril.—a k D C 194

AMEUBLEMENT.

Le soussigné attire l'attention de ses amis et du public en général, qu'il vient d'ajouter un engin à sa manufacture de meubles, et qu'il peut répondre à toutes les demandes soit en gros soit en détail.

ED. FERLAND,
Nos. 173, 175 et 177, Rue St. Laurent,
Village St. Jean-Baptiste.
Montréal, 20 Octobre 1873 36—a k

ATELIER DU ST. LAURENT,

Pour ouvrages en Travaux à Vapeur, à Gaz et à l'Eau, Plombage, Bains, Gaziers, Couvertures en Métal, Fournaises à Vapeur, Air chaud et à Eau chaude etc.

Les amis, les entrepreneurs et le public sont respectueusement invités à faire une part de leur patronage à ce nouvel établissement, où tous les ouvrages de cette ligne sont exécutés à la satisfaction générale, tant par la perfection et la prompte exécution des travaux par les prix raisonnables que l'on suit et suivre.

Venez et satisfaction vous est promise, sous tous les rapports.

OVIDE J. PARADIS,

No. 140,—Rue St. Laurent,—No. 140.
Montréal, 28 juin 187 a k—244

MACHINERIE ST. LAURENT

17 à 29, RUE MILL,

Montréal, P. Q.

W. P. BARTLEY & CI

Ingénieurs, Fondeurs, &c.,

MANUFACTURIERS

d'Engins à vapeur et Bouilloires, machineries pour moulin, (de toutes espèces), la machine améliorée de bateau dragueur, constructeurs de bateaux en fer.

MANUFACTURIERS DE LA

Roue Turbine "Samson" et autres roues à l'eau de première classe, roues à vis de propulseur,(toujours en mains.)

Plusieurs petits engins et bouilloires à vendre.

Aussi, un ENGIN A VAPEUR A HAUTE PRESSION, 14 pouces de diamètre de cylindres ; 24 pouces coup de piston, convenable à la vapeur à ramos latérales, avec une bouilloire tubulaire, le tout complet.

SPECIALITES.

BRANCARDS, POULIES et CROCHETS, APPAREILLES DE POMPE pour villes, villages, etc.

Engin à balancier composé de BARTLEY.

L'engin le plus économique en usage ; il épargnera un tiers du combustible qu'il faut pour les engins les plus économiques de la Puissance.
17 Mai. 217—a

PATRONS.

FONDERIE

DE

FER ET DE CUIVRE

DE

E. CHANTELOUP

Commandes faites le matin, livrées le soir même.
6 déc.—a k 76

MARBRERIE CENTRALE.

Coin des Rues Lagauchetière et St. Alexandre.

Monuments en marbre et en pierre. Pierres de frontispice, Manteaux de cheminée, etc.

Un assortiment considérable toujours en main.

TRAVAUX EN MARBRES de tout genre exécutés avec goût et promptitude.

TANSEY & O'BRIEN, Propriétaires.
1er Fév. 1874.—125 tm c k

A VENDRE A MOITIE PRIX

Les Volumes 5 et 6 du *Canadian Illustrated News*, reliés, et les vols. 7 et 8 brochés.

Les volumes sont tous neufs.

S'ADRESSER A CE BUREAU.
Janv. 11

VENANT DE PARAITRE :

Invasion du Canada,

Collection de manuscrits publiés et annotés par

M. L'ABBE VERREAU.

L'ouvrage comprend trois brochures formant au-delà de 800 pages.

Prix, $2.50 et $3.00, selon la qualité du papier.

En vente à la librairie de la *Minerve*.
3 Mars qu—148

HISTOIRE

DE LA

Littérature Canadienne

Par EDMOND LAREAU.

1 vol. de 500 pages—Prix : $2.00.

En vente dans les principales librairies de cette ville.
21 février —m 138

Pour paraître prochainement :

EXTRAIT DES LIVRES DE RENVOI des subdivisions de la Cité et de la Paroisse de Montréal, avec plans (1ière série.)

Préparés et publiés par

L. W. SICOTTE, Ecuier, Avocat,
Employé à la Commission du Cadastre.
8 janv.—100

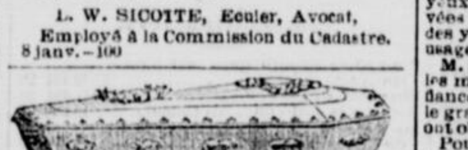

AVIS.

Je, soussigné, donne avis que j'ai en main sept corbillards neufs et de première classe, que j'offre à louer ou à vendre. Un surtout tout noir, dépasse ce qu'il y a de mieux à Montréal. Cercueils en main.
On se charge d'ensevelir.

XAVIER CUSSON,
115, rue St. Joseph.
5 mars.—146 d m

HAUT PRIX DES ŒUFS.

POUDRE D'ŒUFS de NORWICH

Cette dernière découverte introduite en Canada, est un heureux équivalent aux œufs et à la Poudre à Boulangerie pour tout ce que requiert l'art culinaire. Elle a une réputation bien méritée, car après usage, on s'est convaincu qu'elle est le meilleur et la plus économique à vain qui ait jamais été introduit en Canada pour la préparation de toutes sortes de pâtisseries, biscuits, puddings, babas, gâteaux, etc.

Vendue en paquets de 10 cts et 25 cts par tous les épiciers et pharmaciens.

AGENTS EN GROS :

P. JOLY & CIE. et J. HUDON & CIE.

MONTREAL

27 fév.—m k 143

LES DELICES DU PALAIS AUX JOUR DE FETE.

VINS

LIQUEURS,

FRUITS,

GIBIER, etc.

Et un complet assortiment des caprices de la table, chez

DUFRESNE & McGARITY

Seuls agents pour le célèbre Champagne "Veuve Clicquot Ponsardin."

229 RUE NOTRE-DAME.
Décembre

NOUVELLE ET UTILE INVENTION.

BRULEUR A L'HUILE DE CHARBON

ÉCLAIRANT DE LUI-MÊME.

Pas d'Allumettes ! Cheminée ou Globe qui n'ont pas besoin d'être enlevés ! Pas d'électricité !

INVENTION MERVEILLEUSE

ET

Nouveauté utile aux familles !

C'est un Brûleur éclairant de lui-même, le seul qui ait jamais été offert au public. Il éclaire en un instant par un simple mouvement de la main, sans qu'il soit besoin d'enlever la cheminée ou le globe, d'employer des allumettes ou l'électricité.

Il éclairera en tout temps, en toute saison, sous tous les climats. Il est garanti comme tel.

Toutes les personnes qui le possèdent le regarde comme le produit d'une invention les plus simples, utiles et ingénieuses.

Faites nous visite et venez le voir fonctionner au magasin du soussigné.

En vente chez le soussigné ou par ses agents dument autorisés.

T. A. HARTE,
Pharmacien.
400, Rue Notre-Dame.
2 Déc.—73 r

PICOTTE!!!

Fièvres Typhoïdes et Scarlatines, Rougeole, &c., &c.,

Essayez le Phénol du Dr. Bobœuf,

Infaillible préservatif et curatif de toutes les maladies contagieuses. C'est aussi la meilleure préparation connue pour les pansement des *mauvaises plaies, coupures, meurtrissures, chancres, cancers, &c.* Pour toutes les *affections de la gorge* et les *maladies de peau, piqures, morsures envenimées, &c.*

En vente chez tous les Pharmaciens à 25 le flacon.

LYMAN, CLARE & CIE.,
Pour la vente en gros.
14 Janvier. 105—tm k

ONGUENT INFAILLIBLE CONTRE LE RIFFLE.

Le DR. W. SMITH, de Berthier (en haut P.Q., guérit infailliblement le Riffle, comme le prouvent de nombreux certificats et entr'autres la lettre suivante :

Terrebonne, 15 Octobre 1873.

DR. SMITH, Berthier.

Mon cher Docteur,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'après avoir suivi à la lettre votre prescription et avoir administré vos remèdes à notre jeune enfant malade du Riffle depuis trois ans, la guérison a été parfaite au bout de neuf jours, tel que vous l'aviez dit. Je dois ajouter que nous avions précédemment épuisé tous les remèdes connus sans succès et que la guérison est due sans aucun doute à votre merveilleux traitement.

Votre ami bien reconnaissant,

J. O. AUGER, N.P.

P.S.—Tout envoi des remèdes pourra se faire par la malle.
7 nov. sm k B—26

OVIDE DUFRESNE

A TRANSPORTÉ SON BUREAU

AU-DESSUS DE LA

BANQUE JACQUES – CARTIER,

PLACE D'ARMES

Dans le but de s'occuper plus spécialement des affaires concernant la propriété. Les personnes désirant acheter ou vendre des immeubles ou des terrains trouveront dans sa longue expérience des affaires un intermédiaire utile et efficace.

Le soussigné étant propriétaire des scieries de Durham, il pourra fournir aux entrepreneurs toutes espèces de bois de charpentes aux meilleures conditions.

HEURES DE BUREAU :

De 9 heures A.M. à 5 heures P.M.

Toutes communications par lettre seront prises en considération et recevront réponse.

OVIDE DUFRESNE.
25 fév.—141 es

JOSEPH ST. MICHEL

OCULISTE,

No. 269, Rue St. Dominique, coin de la Rue Ontario.

Toutes maladies aiguës et chroniques des yeux, guéries sans couleur ; cataractes enlevées sans faire usage d'instruments ; conduits des yeux guéris sans opération et sans faire usage de tube conducteur.

M. St. Michel peut être consulté dans toutes les maladies d'yeux, avec la plus grande confiance, vû ses longues années d'expérience et le grand nombre de guérisons que ses soins ont obtenues.

Pour plus amples informations le public peut s'adresser aux personnes signataires du certificat suivant :

Nous soussignés, certifions qu'après avoir souffert pendant longtemps, de différentes maladies d'yeux, tel qu'inflammation et cataracte, et après avoir subi, sans aucun bon résultat, les traitements de plusieurs habiles médecins, nous nous sommes mis sous les soins de M. Joseph St Michel, oculiste, et qu'après les premiers traitements de sa part, nous avons senti diminuer nos douleurs, et que M. St. Michel nous a parfaitement guéris en peu de temps :—

Nous le recommandons à toutes les personnes qui souffrent de quelque maladie des yeux.

(Signé) F. Perrault, 63 Rue Mignonne,
" Joseph Labrèche, Rue Workman,
" Marie Louise Martin, 21, Rue Claude,
" Emma Dufour, 64, Rue Barré,
" Pierre Lalongé 77, Rue Vitré,
" Jean Fichs, 757, Rue Ontario.

Je soussigné, certifie, que je souffrais horriblement d'une inflammation des yeux. J'avais subi sept opérations qui n'avaient servi qu'à augmenter mes souffrances. Je me suis adressé à M. St. Michel, qui, à la première application de ses médecines, fit disparaître à l'instant mes douleurs ; quatre jours après, je pus reprendre mon ouvrage, et je fus parfaitement guéri au bout de quelques semaines sous le traitement de Mr. St. Michel.

[Signé] JEAN BTE. LEMAY,
Village St. Jean-Baptiste,
Rue St. Laurent.

BUREAU : No. 269, Rue St. Dominique.
Heures de Consultations, De 8 à 10 heures, A.M., et de 2 à 4 heures P M. Entre ces heures Mr. St. Michel visitera à domicile.
30 oct. a C k—45

BUREAU ET JEANNOTTE,

Notaires et Commissaires,

No. 96, Rue St. François-Xavier, Montréal

L'HON. J. O. BUREAU. | H. JEANNOTTE.

M. H. Jeannotte tiendra un Bureau du soir au No. 163, Rue Lagauchetière.
13 Mars. 155—A sm k C t

ARCHAMBAULT & DE SALABERRY

AVOCATS,

No. 43—Rue St. Vincent,—No. 43

F. X. Archambault. | L. de Salaberry.

MM. Archambault et de Salaberry suivront le Circuit de l'Assomption.
11 Mars. 154—j

J. N. MONGEAU

AVOCAT,

A maintenant son Bureau dans les Bureaux ci-devant occupés par le *Nouveau-Monde*, Rue St. Gabriel.
26 fév. um—142

MONGEAU, BEAUPRÉ & SANTOIRE,

Bureaux : No. 30, Rue St. Gabriel,

Anciens Bureaux du "Nouveau-Monde."
26 fév. um—142

CASSIDY, LACOSTE & DRUMMOND

AVOCATS

486 Rue Craig (Coin de la Rue St. Gabriel,

F. CASSIDY, Q C., ALEX. LACOSTE
W. D. DRUMMOND, B.C.L.
7 juin, 1873.—227 a

HETU & DUMOUCHEL,

NOTAIRES,

No. 16—Rue St. Jacques,—No. 16
4 Mars. 147—sm g

DR. H. A. LABADIE

399, — RUE STE. MARIE, — 399

Près de la rue Panet.
27 fév. 143

RIDDELL & EVANS.

Comptables Publics, Syndics, etc.,

NORTH BRITISH CHAMBERS,

11, rue de l'Hôpital, Montréal.

JAMES RIDDELL, Syndic Officiel.
17 fév.—a 134

H. M. PERRAULT

Architecte et Arpenteur,

BATISSES DU SÉMINAIRE

Nos 93 et 99 RUE ST. FRANCOIS XAVIER.
sm k—65

E. McLENNAN

Courtier-Général et Agent en Commission.

Bureau —Coin des Rues de l'Hôpital et St. François-Xavier.

Avances sur reçus d'Entrepôt, sur Hypothèques de biens-fonds, &c, &c, négociées.
21 Février. 140—um

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA

Capital - - - $1,000,000.

Bureaux : No. 245, Rue St Jacques, Montréal

Président : COL. A. C. DE LOTBINIERE-HARWOOD, D.A.G.

Vice-Président : WM. ANGUS, ECR.

Directeur Gérant et Secrétaire : EDWARD H. GOFF, ECR.

DIRECTEURS :

Col. A. C. D'L. HARWOOD, D.A.G., Montréal.	EDWARD H. GOFF, Ecr., Montréal.
Rév. P. LEBLANC, (Palais Episcopal) do	ARTHUR DANSEREAU, Ecr., Montréal. (Editeur de *La Minerve*.)
A. DESJARDINS, Ecr., M.P., Montréal. (Propriétaire du *Nouveau-Monde*)	Col. A. A. STEVENSON, Montréal.
WM. ANGUS, Ecr., Montréal. (Président, Canada Paper Co.)	THOS. LOGAN, Ecr., Sherbrooke.
J. B POULIOT, Ecr., N.P., Rivière-du-Loup.	T. H. MAHONY, Ecr., Québec.
L. MOLLEUR, Ecr., M.P.P., St. Jean. (Président de la Banque de St. Jean)	L. B. A. CHARLEBOIS, Ecr., Laprairie.
G. BABY, Ecr., M.P., Joliette.	Chs. FFS. PAINCHAUD, Ecr., M.D., Varennes.
	L. H. BLAIS, Ecr., Montmagny.

Cette Compagnie est organisée dans le but spécial d'assurer les fermes et les résidences privées et les Directeurs sont déterminés à restreindre strictement ses opérations à cette sorte d'affaires, en évitant ainsi les lourdes pertes qui résultent des vastes incendies et en ne courant pas de risques hasardeux.

Cette Compagnie a fait un arrangement par lequel elle a ici le bénéfice des renouvellements et des transactions de la Société Agricole de Watertown, N.-Y., ce qui, de prime abord, met la Compagnie à la tête d'affaires étendues et lucratives.

Les actionnaires, à l'assemblée générale tenue, hier, au Bureau de la Compagnie, ayant décidé d'augmenter la capital-actions à $1,000,000, les livres d'actions seront ouverts au bureau de la Compagnie durant les soixante jours prochains (à moins qu'ils ne soient fermés plus vite par le Comité Exécutif) pour la souscription de l'augmentation du capital-actions. Les capitalistes et autres hommes d'affaires désirant faire un placement sur et lucratif sont respectueusement invités à faire une visite au Bureau de la Compagnie et s'enquérir des avantages qu'elle offre.

Montréal, 13 mars 1874. 156—A us C Q.

ÆTNA INSURANCE COMPANY

HARTFORD, CONN.,

Actif selon la valeur du marché $5,735,925.79

Cette ancienne Compagnie si bien connue, continue à prendre des assurances, d'après les conditions les plus favorables. La réputation qu'elle s'est acquise en Canada durant les dernières 50 années, est une garantie suffisante pour l'avenir.

ROBERT WOOD, Agent-Général,
No. 91, Rue St. François-Xavier.
3 Mars. 116—im k

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Royale Canadienne

Capital autorisé.... ....$5,000,000

La Compagnie s'étant conformée aux termes de l'Acte, a obtenu une licence, et est maintenant prête à accepter

Toutes sortes de risques contre Feu à des taux modérés.

Toutes les réclamations seront payées immédiatement lorsque les pertes seront prouvées.

DIRECTEURS,

Hon. John Young.........Président.
J. F. Sincennes...........Vice-Président.
Andrew Robertson, John Ostell,
J. R. Thibaudeau, W. F. Kay,
L. A. Boyer, M. P., W. C. Mullarky,
Andrew Wilson.

Secrétaire-Trésorier....ARTHUR GAGNON
Gérant...................ALFRED PERRY.
Souscripteur.............JOHN A. PERKINS

Bureau Principal, 160, Rue St. Jacques

MONTRÉAL.
17 sept.—a k

COMPAGNIE DE PRÊT ET CREDIT FONCIERS.

Dividende No. 20.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de (4½ p%) quatre et demi par cent, pour le semestre courant, sur les Parts Permanentes de cette Compagnie, a été déclaré et sera payable le et après le 1er AVRIL prochain [1874] au Bureau de la dite Compagnie. Le Livre des Transports sera fermé du 25 au 31 MARS prochain inclusivement.

Avis est aussi donné que la Classe "R" de cette Compagnie est éteinte et que les Actionnaires de cette Classe sont en droit de retirer, le et après le 1er Avril prochain, le montant de leurs parts, ils auront aussi le droit, dans le courant du même mois seulement, de les convertir en parts fixes et permanentes en payant une prime de huit par cent [8 p%].

Par ordre,

P. A. FAUTEUX, Caissier.
Montréal, 21 Février 1874.—c 140

BANQUE MOLSON.

Les Actionnaires de la Banque Molson sont par le présent notifiés qu'un

DIVIDENDE DE QUATRE PAR CENT

sur le Capital-Actions, a été déclaré aujourd'hui pour le semestre courant, et qu'il sera payable au bureau de la Banque, en cette Cité, le et après

Le premier jour d'Avril prochain.

Les livres de transports seront fermés du 16 au 31 du mois prochain, inclusivement.

Par ordre du Bureau,

F. WOLFERSTAN THOMAS, Caissier.
Montréal, 27 Février 1874.—144

COMPAGNIE DES MOULINS A COTON DE V. HUDON.

AVIS.

LA COMPAGNIE DES MOULINS A COTON DE V. HUDON ayant obtenu de la Législature Provinciale le pouvoir d'augmenter son FONDS CAPITAL, a ouvert des Livres au Bureau de la Compagnie, où toute information sera donnée, pour la souscription d'un NOMBRE LIMITÉ D'ACTIONS.

V. HUDON, Président.

No. 16, rue Le Royer, Montréal, 21 Février 1874 } 139

AVIS.

Mr Joseph Hudon et Cie, sont les seuls agents de l'ARNICA de N.-N., des Neiges.
Prix du flacon..........................50 cts.
Rue St. Paul
Février.—121 um k

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ST. JACQUES.

AVIS

EST PAR LE PRESENT DONNE que QUATRE APPROPRIATIONS (les 5ème, 6ème, 7ème, 8ème) de $2,000 chacune, ont été déclarées pour MARDI, le 31 courant, à HUIT heures P.M., au bureau de la Société, No. 352½, rue Ste. Catherine. Les deux premières seront tirées au sort et les deux dernières vendues à l'enchère.

Pour être qualifié, il faudra avoir payé la douzième semaine.

Par ordre du bureau de direction,

E. BEAUVAIS, Sec.-Trés.
12 mars.—154 r

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE FRANCAISE DE CONSTRUCTION DE MONTREAL.

Le Tirage au sort et la vente à l'enchère de la Trente-Sixème et la Trente-Septième appropriations, auront lieu JEUDI, le 26 MARS courant, à 7½ heures du soir, au Bureau de la Société, No. 28, Rue St Gabriel, porte voisine du journal *Le Nouveau-Monde*.

Pour être qualifié, il faudra avoir payé la 203me semaine.

Par ordre,

L. H. CHARBONNEAU, Secrétaire-Trésorier.
Montréal, 6 Mars 1874. 151

LA SOCIETE CANADIENNE FRANCAISE DE CONSTRUCTION DE MONTREAL.

AVIS SPECIAL.

Les membres de cette société sont par le présent avertis que, le et après le 28 Février courant, le Bureau de la dite Société sera transporté au No. 28 de la rue St. Gabriel, porte voisine du journal *Le Nouveau-Monde*, et sera ouvert tous les lundis depuis 9 heures a.m. jusqu'à 5 heures p.m., et les autres jours de la semaine de 10 heures a.m. à 3 heures p.m.

Par ordre,

L. H. CHARBONNEAU, Sec.-Trés.
Montréal, 21 Février 1874.—141 m

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MONT-ROYAL.

ARGENT A PRÊTER.

$50,000.00

La Société de Construction Mont-Royal a à sa disposition des capitaux qu'elle prêtera à des conditions et termes aussi longs et aussi faciles qu'aucune autre institution du même genre à Montréal.

S'adresser à M. LONGTIN, Sect.-Trésorier.
No. 350½, rue St. Joseph
5 mars.—143 qn

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE.

Seconde Emission d'Actions.

Le livre de Souscription aux Actions de la SECONDE ÉMISSION est ouvert au public.

ALFRED BRUNET, Secrétaire-Trésorier.
No. 31, rue St. Jacques.
Montréal 18 Juillet 1873.—281

SOCIÉTÉ PERMANENTE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL,

164, — Rue St. Jacques, — 164

PRÊTS faits à des conditions faciles de remboursement. Achats d'Hypothèques et de réclamations de bailleurs de fonds.

THOS. CRAIG, Sec.-Trés.
Montréal, 7 Mars 1874. 150—um c

LE SIROP EXPECTORANT

DU

DR. J. EMERY CODERRE

En vente chez les principaux Pharmaciens de Montréal.

L'ELIXIR TONIQUE

DU

DR J. EMERY CODERRE

En vente chez les principaux Pharmaciens de Montréal.

LE SIROP DES ENFANTS

DU

DR. J. EMERY CODERRE

En vente chez les principaux Pharmaciens de Montréal.
20 Janvier.—tm c 110

LITTERATURE.

LE MONTAGNARD

OU

LES DEUX REPUBLIQUES

1793–1848

SECONDE PARTIE.

1848

(Suite.)

Le jeune homme eut un tressaillement qui lui parcourut le corps, et son visage pâle s'empourpra subitement.

—Elle!... elle ici!... murmura-t-il d'une voix comprimée en serrant étroitement la main qui avait touché la sienne.

Et passant brusquement la main sur son front, comme s'il eût voulu en chasser les pensées qui l'obsédaient, il répéta d'une voix ferme les paroles que l'homme masqué avait prononcées devant lui.

—Dieu du ciel!... dit Dominique en lui même, le marquis Arthur de Savernoy ose répéter de semblable paroles!...

L'interrogatoire continua :

—Pour quel gouvernement es tu prêt à donner ta vie ?

L'homme masqué répondit :

—Pour le gouvernement du peuple par lui même ;

c'est à-dire pour la république.

Arthur répéta les mêmes paroles.

—Maintenant écoutez-moi, reprit le président du tribunal qui lisait sur un formulaire, les principes que tu viens d'énoncer sont les seuls justes, les seuls qui puissent faire marcher l'humanité vers le but qui lui est fixé ; mais nos ennemis sont nombreux et puissants, ils ont à leur disposition toutes les forces sociales.

—L'erreur a des prosélytes, répondit fièrement Arthur ; mais la vérité a pour elle l'avenir.

Le président continua :

—Nous, républicains, notre nom est proscrit, nous n'avons que notre courage et notre bon droit. Toi qui viens à nous, réfléchis ; un bandeau est encore sur tes yeux ; avait qu'il tombe, il est encore temps de peser tous les dangers auxquels tu te voues en entrant dans nos rangs.

—J'ai réfléchi, j'ai pesé, interrompit encore une fois fièrement Arthur, sans attendre que l'homme masqué lui dictât sa réponse.

—Le sacrifice de ta vie, la perte de ta liberté, la mort peut être ; es-tu décidé à les brave ?

Maintenant qu'on le plaçait en face de la misère, de la mort et des cachots, Arthur sentait toute son énergie se réveiller et se retremper dans l'enthousiasme fougueux et aveugle de sa jeunesse.

—J'y suis résolu, dit il d'une voix haute en redressant la tête.

—Oh ! Arthur!... Arthur!... dit tous bas la même voix qui tout à l'heur avait ranimé son courage chancelant, que ton front est noble et fier quand tu la relèves ainsi!... Que tu es beau, mon Arthur!...

Le visage du jeune homme eut un rayonnement subit.

—Olympia, je t'aime.... répondit il tous bas, et j'attends.

Celui qui présidait le tribunal et qui avait interrogé Arthur était toujours debout.

On voyait à travers les trous de masque étinceler ses yeux, qui ne quittaient le formulaire que pour se fixer sur le visage du jeune Savernoy.

—Ta réponse vous est la preuve de ton énergie, reprit il ; lève la main, citoyen, et prête le serment suivant :

" Au nom de la république sainte et inviolable, je jure haine éternelle à tous les rois, à tous les oppresseurs de l'humalité ; je jure devoument absolut au peuple, fraternité à tous les hommes ; je jure de punir les traits ; je jure de donner ma vie, de monter même sur l'échafaud, si ce sacrifice est nécessaire, pour amener le règne de la souveraineté du peuple et de l'égalité."

Arthur répéta les mêmes paroles que prononçait à son oreille l'homme masqué.

Il y eut un instant de silence.

Le président, dont la voix s'animait à mesure qu'il parlait, continua :

" Je jure de poursuivre les ennemis de la république quelque forme qu'ils puissent prendre, de les poursuivre par le fer, par le feu ; je jure de me dépouiller de mes biens, de ma fortune, de quitter femme, enfants, famille, et de descendre dans la rue combattre au premier signal ; je jure obéissance inviolable au tribunal suprême, quels que soient ses ordres. S'il est un traitre parmi nous, et que mon nom soit désigné pour le frapper, je jure de le poursuivre et de l'atteindre sur quelque terre qu'il puisse se refugier, fût-ce mon meilleur ami, fût-ce mon frère, fût-ce mon père !" Jure... jure...

Après même que le président eut cessé de parler, il semblait que les échos du souterrain répétaient encore ce sinistre et terrible serment.

Mathias, les bras croisés, était immobile, et attendait son tour.

Dominique avait de grosses gouttes de sueur qui coulaient le long de ses tempes.

—Seigneur ! Seigneur ! murmurait-il du fond de sa conscience, faites donc crouler sur nos têtes les pierres de cette maison maudite, et ensevelissez-nous sous ses débris !...

—Jure... jure... répéta la voix stridente du président.

—Je le jure, dit Arthur.

—Prends dans ta main ce poignard que l'on vient de placer devant toi, et répète avec moi.

" Si je viole mon serment, si je révèle jamais a qui que soit les mystères du *tribunal révolutionnaire invisible*, que je sois voué à l'exécration de tout ce qui porte un cœur patriote, et que maudit soit le seul que je toucherais de mes pieds, maudite la main qui se tendrait vers moi ; que je sois puni de la mort des traitres, que je sois percé de ce poignard, moi, ma femme et mes enfants !"

Arthur prit le poignard d'une main ferme, et répéta sans trembler cet effroyable mystère.

—Olympia... murmura-t-il tout bas, es-tu contente de moi ?

—Oui oui, mon Arthur!...

—Citoyen, dit le président qui avait dans le timbre de la voix quelque chose de plus sinistre même encore que n'en portaient en elles les paroles qu'il avait prononcées, la société reçoit ton serment ; maintenant tu fais partie de l'Association, travaille avec nous à l'affranchissement du peuple. Ton nom ne sera point et ne doit point être prononcé parmi nous. Voici ton numéro d'inscription et celui du groupe dont tu fais partie, deuxième groupe, No. 3. Tu dois te pourvoir d'armes et de munitions afin d'être prêt au premier signal. Frères, qui accompagnez le récipiendaire, ôtez le bandeau qui est sur ses yeux.

Arthur, un moment ébloui, resta les yeux fixes ; puis ses regards cherchèrent avec avidité parmi les personnes laquelle pouvait être Olympia.

Elle avait disparu avant que le bandeau fût tombé de ses yeux.

Alors le jeune marquis de Savernoy regarda lentement cette salle d'un aspect à la fois sombre et hideux, pendant que la voix de celui qui l'avait interrogé lui disait avait une expression de joie satanique :

—Salut, frère salut!...

Arthur, sans se rendre compte de ce qu'il éprouvait, se sentit froid jusqu'au cœur.

C'est que celui qui avait parlé ainsi s'appelait la Vrillière.

C'est qu'enfin le démon avait accompli son œuvre ; il avait entendu le petit-fils du duc de Savernoy prononcer cet exécrable serment qui foulait aux pieds son origine, et reniait le glorieux passé de sa famille ; et il lui avait attaché lui-même aux pieds le boulet de son déshonneur.

(A continuer.)

TÉLÉGRAPHIE

(De toutes les parties du monde.

SERVICE PRIVÉ DE *LA MINERVE*

Ottawa, 16.

La politique du *Times* sur la question de l'amnistie, a changé, ce matin, de caractère. Il y a quelques jours, il demandait l'arrestation immédiate de Riel et mettait à prix la tête de l'ex-Président du gouvernement provisoire d'Assiniboia, aujourd'hui il réclame l'amnistie parce qu'elle a été promise dit-il par le gouvernement de Sir John qui se trouve seul responsable. Cette modification dans les idées de la souple feuille ministérielle a été amenée par les petites querelles de famille qui ont eu lieu, la semaine dernière, dans l'aréopage ministériel, entre français et anglais. Le Premier, suivant toutes apparences a promis l'amnistie.

Une grande quantité de poissons frais pris sur les Lacs, du Rideau, les semaines dernières et dont la valeur s'élève à $6,000, a été vendue aux Américains qui veulent, par une stricte et économique carême, autant que par leurs contrats avec le gouvernement MacKenzie rétablir l'ordre dans leurs finances, comme l'on sait, gravement compromises. Si le gouvernement grit n'est pas lui même trop empêtre dans les filets que lui a tendus frère Jonathan, il ne permettra pas aux pêcheurs des rivières, de continuer cette guerre d'extermination contre les inoffensifs poissons qui peuvent vivre à l'ombre du Rideau, et cela au profit de voisins qui ont déjà pris à l'hameçon doré, tout le nouveau gouvernement.

Service de la Presse Associée

[POUR "LA MINERVE."]

AMÉRIQUE.

Cincinnati, Ohio, 15.—Les femmes de Dayton, O. ont résolu d'adopter un système de *détectives* ; elles essayeront bientôt à placer une garde près de chaque buvette pour prendre les noms de ceux qui fréquentent ces lieux. Haddick, restaurateur, a fait arrêter Mme. Thomas, qui s'était mise à la tête du mouvement, pour avoir gêné et empêché la circulation dans les rues. Elle a été a mise à caution.

Salt Lake City, 15.—Une violente tempête de neige, accompagnée d'un fort vent, sevit depuis Alta jusqu'à Eiko. Les convois des chemins de fer sont tous en retard.

New-York, 16.—Une dépêche de Washington mande que l'on est généralement d'opinion en cette dernière ville que Dawes succèdera à Summer dans le Sénat.

Les cubains de cette ville pretendent savoir qu'il y aura bientôt un soulèvement de 4,000 esclaves dans le district de Mariel, 45 milles de la Havane, et qu'il y aura aussi des troubles à Bahua Honda. Les blancs qui ont peur de la conscription, sont les instigateurs de cette dernière insurrection.

EUROPE.

(Par le Câble Transatlantique)

Londres, 15.—C'est le vapeur *Queen Elizabeth*, parti de Calcutta en route pour Glasgow, qui a fait naufrage près de Tariffa, et non le *Glasgow* ; 14 personnes ont perdu la vie.

Londres, 16, 6 a. m.—A l'assemblée tenue, hier soir en faveur de l'amnistie des feniens, ou a résolu de présenter une pétition à la Reine elle-même.

Le *Times* publie une dépêche annonçant que le Premier Ministre et le capitaine Général des Ashantis sont prisonniers à Cape Coast Castle.

DERNIER BULLETIN

QUATRE HEURES A. M.

AMÉRIQUE.

Washington, 16.—La commission américaine chargée de règler la question mexicaine travaille avec une grande activité à la solution des difficultés. 39 réclamations ont déjà été décidées. La Commission s'occupe encore des réclamations mexicaines pour indemnité au sujet des incursions indiennes.

New-York, 16.—Une lettre de la Havane annonce que 600 volontaires espagnols ont passé à l'armée cubaine.

Il parait certain que le général espagnol Portello a subi une sanglante défaite. Les cubains prétendent que c'est là la cause d'une hausse de l'or sur le marché.

Washington, 16.—Le Président est attaqué d'un rhume qui l'a empêché, aujourd'hui, d'assister à l'assemblée de l'Exécutif, au Mansion House.

Philadelphie, 16.—Le vapeur *Juniata* est arrivé ici, de la Nouvelle Orleans via la Havane.

New-York, 16.—Une lettre de Londres nous apprend que plus de sept mille personnes ont assisté, aujourd'hui, à la fête de Chiselhurst. En réponse à une adresse, le prince impérial a dit qu'un concours aussi nombreux et aussi important prouvait que la France était alarmée pour l'avenir. Il considère qu'un plébiscite seul peut assurer la prospérité du pays. Il se soumettrait à ce verdict de la nation, quand même elle prononcerait la déchéance de la famille impériale. Si la France se déclarait en sa faveur, il prendrait la responsabilité de son gouvernement. Le discours du Prince a été reçu avec de vifs applaudissements.

Boston, 16.—Les funérailles de Sumner ont eu lieu, aujourd'hui, avec une grande pompe.

Mexico, 10, via la Havane, 16.—De grands troubles existent dans quelques villages du Mexique. Les dissensions religieuses en sont la cause.

EUROPE.

(Par le Câble Transatlantique.)

Bayonne, 15.—Les Carlistes commandés par Sabail ont fait prisonnière, dans la province de Gerona, toute une colonne républicaine qui marchait au secours de la ville d'Olat.

Londres, 16.—Sir Garnet Wolseley se rendra à Malte ou à Aden pour attendre l'arrivée de la dépouille mortelle de Livingstone et l'escorter jusqu'en Angleterre.

Londres, 16.—Ce matin, à Chiselhurst, une messe a été célébrée et après d'autres cérémonies de réjouissance, une adresse a été présentée au Prince, le félicitant d'avoir atteint sa majorité.

Le prince a remercié ses compatriotes du souvenir qu'ils attachent au nom de son père et il a terminé sa réponse en disant : malgré la confiance qu'inspire la loyauté de McMahon, un penchant irrésistible de l'opinion publique l'a fait se déclarer en faveur d'un plébiciste. Je suis prêt à accepter le verdict de la nation française.

La résidence du prince, le Cambden House, était richement decorée. On remarquait dans l'assemblée MM. Emile Ollivier, Rouher et le duc de Grammont.

Paris, 16.—M. de Keratry a été examiné aujourd'hui par le comité de l'assemblée relativement aux accusations qu'il a portées contre Gambetta. Il a déclaré que Gambetta, pendant qu'il était membre du gouvernement national a refusé des armes aux mobiles de la Bretagne afin de les empêcher de combattre la Commune qu'on prévoyait dès lors.

Madrid, 16.—Les Carlistes sous la conduite de Tristany ont éprouvé une défaite dans la province de Tarragone. On dit qu'ils ont levé le siége de Bilbao.

Bayonne, 16.—Suivant la teneur des nouvelles de sources Carlistes, une colonne républicaine forte de 2,530 et commandée par le général Nouvilas, aurait été faite prisonnière par les insurgés.

Berlin, 16.—La rumeur que le Prince Frederick Charles, devait l'année prochaine entreprendre un voyage autour du monde, est contredite.

Londres, 16.—M. Hall, candidat conservateur a été élu membre du Parlement avec une majorité de 1162 votes.

INCENDIES.

Hier dans l'après-midi et dans la soirée, la brigade du feu a eu maille à partir, avec l'ennemi qu'elle combat avec tant de bravoure, et disons-le à son honneur, avec tant de succès.

Elle fut d'abord appelée à l'Hôtel Donegana, où le feu venait de se déclarer dans un toit à l'arrière de l'hotel. Grâce à sa prompte arrivée, l'élément destructeur ne put pas faire de ravages.

A 9 hs. p. m. elle allait éteindre un incendie naissant qui menaçait de réduire en cendre les écuries du Rev. I. Gavin Lang, No. 102, rue St. Alexandre.

A 10 hs. p. m, le feu se déclarait dans les écuries de MM. Mussen et Macfarlane, rue Vallée. Pendant que les hommes de la brigade étaient occupés à ce dernier endroit, ils étaient soudainement appelés à aller sauver de la ruine une autre bâtisse. L'atelier de M. Morrice, de la rue St. George, atelier de vernis, était en flammes.

Ce qui plus est, deux autres alarmes sonnèrent et divisèrent la vaillante phalange.

Comme toujours, cette dernière a rempli admirablement son devoir. Elle a prévenu de grands dommages. On ne connait pas encore d'une manière exacte l'étendue des pertes et le montant des assurances.

LA MINERVE

Mardi matin, 17 Mars 1874.

Le scandale McKellar. Le débat sur l'affaire McKellar s'est terminé à la séance de vendredi, à la Chambre d'Assemblée d'Ontario. On se rappelle que l'hon. M. McKellar, commissaire des Travaux Publics, avait été convaincu devant le comité des Comptes Publics d'avoir mis d'une manière illégale l'influence du gouvernement local au service des candidats du gouvernement fédéral, lors des dernières élections générales. Il avait donné l'ordre à une troupe de 208 ouvriers, que le département des Travaux Publics employait à la construction de la prison centrale de Toronto, d'aller travailler pour M. Moss, candidat cleargrit, contre M. Bickford, candidat conservateur. Ces ouvriers avaient en outre, été payés pour le temps qu'ils avaient ainsi consacré au gouvernement fédéral, avec l'argent du gouvernement local. M. McKellar reconnut tous ces faits devant le comité, et consentit même à laisser produire la lettre qu'il avait écrite, à l'occasion des élections, au surintendant de la prison centrale, pour lui enjoindre d'envoyer ses hommes au secours de M. Moss et de la bonne cause. Il avait promis de fournir lui-même cette lettre. Malheureusement, et par un accident inexplicable, il lui a ensuite été impossible de remettre la main sur cette fameuse lettre. La conviction n'en était pas moins acquise contre lui.

Le ministère prit la responsabilité des actes de l'hon. commissaire. Il soutint le principe que les gouvernements locaux ont le droit de se mettre au service de leurs amis du gouvernement fédéral pendant les élections. L'opposition conservatrice essaya inutilement de faire adopter à la Chambre une protestation contre ce principe. Le gouvernement possède une majorité docile.

Vendredi, après un débat animé, la motion de censure suivante fut portée par l'opposition :

Qu'il soit résolu que l'action de l'hon. M. McKellar, en permettant aux dits ouvriers, au nombre de 208, de prendre un congé, et en les payant pour leur temps comme s'ils fussent restés à leur poste, était une intervention indue d'un membre du gouvernement d'Ontario dans une élection pour les Communes fédérales ; donnait une influence indue à des hommes au service du gouvernement, et était un acte subversif de la pureté et de la liberté des élections ? Que la liberté et la pureté des élections sont essentielles à la juste représentation du peuple et au bon gouvernement, et qu'il est du devoir de cette chambre de condamner tout membre de cette chambre, ou du gouvernement, qui est coupable d'un acte propre à nuire à cette liberté et à cette pureté : Que le paiement d'une somme de $204 à des ouvriers, pour les envoyer aux élections, était une appropriation illégale et inconvenante des deniers de la province. Que, pour le dit acte, l'hon. A. McKellar, comme commissaire des Travaux Publics et membre du Conseil exécutif, mérite la censure et la condamnation de cette Chambre ?

Cette motion était en conformité avec les principes toujours soutenus par les cleargrits lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Mais à présent qu'ils sont au pouvoir, ce n'est plus la même chose. Ce qu'ils condamnaient et trouvaient blâmable chez les autres, ils le trouvent bon chez eux. La motion contre M. McKellar a été rejetée par la majorité cleargrit. La division a été de 27 pour et 44 contre.

Le *National*, qui est devenu muet sur un grand nombre de questions depuis que ses amis sont au pouvoir, et qui ne déclame plus contre les rapports des gouvernements locaux avec le gouvernement fédéral, a trouvé un moyen tout simple d'expliquer la conduite de M. McKellar. Il a découvert que cet honnête commissaire n'avait donné congé aux 208 hommes de la prison centrale, que pour les envoyer travailler pour M. Bickford, le candidat conservateur. Il y a toujours de l'inattendu et du lumineux dans ce qu'écrit le *National*. Cette explication était le digne pendant de son article sur l'élection de Kent, (N. B.,) où il expliquait que Sir John avait payé l'officier-rapporteur pour le décider à favoriser le candidat de M. MacKenzie. Tout cela prouve que nous avions raison de dire que cet honnête organe était prêt d'avance à soutenir toutes les infamies passées et futures de ses amis. On prendrait ses patrons la main dans le gousset de leurs victimes, qu'il trouverait encore le moyen de les excuser et d'exalter leur vertu.

Les améliorations A la dernière séance du Conseil-de-Ville, M. l'inspecteur P. Macquisten a présenté aux échevins, un rapport constatant les améliorations faites par le comité des chemins pendant l'année civique finissant le 31 janvier 1874. Ce document démontre que les travaux exécutés par nos édiles durant les derniers douze mois, sont très importants. Pour donner à nos lecteurs une idée de ces améliorations, nous publions les détails suivants :

Le trottoir du côté sud-est de la rue St. Jacques a été mis au niveau du trottoir du côté opposé ; un débouché a été ouvert depuis la rue St. Gabriel jusqu'au Palais de Justice ; la rue Ste. Monique a été nivelée ; la rue Ste. Marguerite a été élargie et nivelée depuis la rue Lagauchetière jusqu'à la propriété de M. J. H. Joseph, et l'on a présenté au Conseil un rapport demandant de continuer jusqu'à la rue Dorchester, l'élargissement de cette rue ; la rue St. André a été nivelée depuis la rue Ontario jusqu'à la rue Sherbrooke, et l'Avenue Maple (Avenue des Erables), continuation de la rue St. André, a été nivelée jusqu'aux limites nord-ouest de la ville. Les autres rues qui ont été en partie nivelées, sont : les rues Cherrier, Sherbrooke, St. Denis ; la rue St. Pierre, depuis la rue des Enfants-Trouvés jusqu'à la rue Youville. Toutes ces rues seront macadamisées ou pavées durant l'été prochain.

Les nouveaux bassins et les hangards à fleur construits par le gouvernement sur le canal Lachine, rue Ottawa, n'offrent aucun accès facile, il sera nécessaire, au commencement de la prochaine saison, de niveler et macadamiser les rues du Séminaire, St. Thomas et une partie de la rue Ottawa, et aussi de macadamiser la rue William, depuis la rue McCord jusqu'à ses limites ouest.

Le pavage Ballard, sur la Place d'Armes, a été complété. Sur la Place Jacques-Cartier, le pavage Nicholson, entre les rues des Commissaires et St. Paul, a été renouvelé.

Environ 70,000 madriers de 3 pouces, et 1,716 verges quarrées d'asphalte, ont été employés pendant l'année dernière.

L'ancien cimetière catholique, près de l'Evêché, a été acheté au montant de $18,955.07 ; cet emplacement a pris le nom de Parc de la Puissance et l'on a déjà commencé à y planter des arbres.

La Place Victoria a été embellie.

Les propriétés des messieurs suivants ont été achetées pour le parc Mont-Royal :

Sir Hugh Allan, 33.94 arpents, prix, $13,576 ; William Olivier Smith, 8.69 arpents, prix, $30,759 ; Pierre Bélanger, 10,000 pieds quarrés, prix, $2,673 ; succession Benjamin Hall, 96.78 arpents, prix $210,000 ; John Myers, 5.00 arpents, prix, $11,000 ; Edouard Feriand, 10,000 pieds quarrés, prix, $1,750 ; Louis Lamontagne, 9,976 pieds quarrés, prix, $7,891 ; Alfred Dalbec, 9,964 pieds quarrés, prix, $4,994 ; Robert Campbell, 2.98 arpents, prix, $13,778 ; Dugald J. Bannatyne, 21,900 pieds quarrés, prix, $9,000 ; Succession H. B. Smith, 186.00 arpents, $110,000 ; Picault et Lamothe, 4.67 arpents, prix, $27,500 ; Stanley C. Bagg, 31.59 arpents, $69,498 ; Dames de l'Hôtel-Dieu, 20.54 arpents prix, $42,080.

Le grand canal de l'Avenue Colborne, a été continué. La longueur totale des canaux de la ville, est de 70 milles, dont 7 construits en bois et le reste en briques ou en pierre.

Outre ces travaux, la Corporation se propose d'en exécuter de nouveaux, dans un temps plus ou moins prochain. Le plan d'un nouveau chemin, qui partira de la carrière de la Côte Ste. Catherine et passera par le Parc Mont-Royal, a été préparé. La construction de cette route abrégerait d'un mille la distance qui sépare cette carrière de Montréal et épargnerait une somme d'au-delà $1,500 par année sur le coût de la pierre concassée.

En parlant du pavage des rues, M. Macquisten exprime l'idée que le système Ballard, bien que coûtant plus cher que le système Nicholson, n'offre pas les mêmes garanties de durée. En conséquence, M. l'inspecteur de la cité suggère à la Corporation d'employer le dernier pavage pour les rues Notre-Dame, McGill, Radegonde, Beaver Hall, Avenue Union, Ste. Catherine, la Montagne, Craig, St. Paul, St. Denis et Ste. Marie.

Divers autres projets d'améliorations publiques sont maintenant soumis à l'examen du Conseil. Des plans ont été préparés pour la construction d'un tunnel, sous la Place Jacques-Cartier, depuis les quais jusqu'à la rue Craig. Ce tunnel aurait 19 pieds de largeur et 15 pieds de hauteur et coûterait $85,000.

Ce tunnel sera d'un grand avantage au commerce, mais, comme le dit M. Macquisten, il ne pourra servir que pendant sept à huit mois de l'année, pendant la saison de navigation, car en tout autre temps le niveau du fleuve est tellement élevé, que l'eau y aura accès.

Dans ce même rapport de M. l'inspecteur de la cité, nous trouvons l'état suivant des sommes dépensées dans les différents quartiers de la ville, depuis 1840, époque de l'incorporation de Montréal, jusqu'à la fin de 1873 :

Est, $134,969 70 ; Centre, $132,757 77 ; Ouest, $171,276 77 ; Ste Anne, $315,995 04 ; St. Antoine, $450,142 22 ; St. Laurent $200,646 03 ; St Louis $172,254 92 ; St. Jacques, $255,653 54 ; Ste Marie, $181,588 ; Divers, $1,699,537 09. En 1841-42, les dépenses totales du département ont été de $205,690 25 ; 1843, $58,904 17 ; 1844, $61,616 66 ; 1845, $59,727 09 ; 1846, $24,097 27 ; 1847, $41,925 24 ; 1848, $26,950 03 ; 1849, $14,054 15 ; 1850, $10,631 98 ; 1851, $12,238 50 ; 1852, $20,325 17 ; 1853, $19,456 59 ; 1854, $129,404 76 ; 1855, $32,379 43 ; 1856, $99,652 92 ; 1857, $66,616 56 ; 1858, $81,422 15 ; 1859, $40,119 41 ; 1860, $121,005 10 ; 1861, $103,034 74 ; 1862, $168,350 74 ; 1863, $164,105 52 ; 1864, $222,624 49 ; 1865, $176,147 40 ; 1866, $184,851 78 ; 1867, $189,845 59 ; 1868, $191,649 89 ; 1869, $232,109 99 ; 1870, $174,639 82 ; 1871, $258 707 52 ; 1872, $190,992 06 ; 1873, $282 847 75. Total, $3,714,828 15.

INFORMATIONS GENERALES.

ACTUALITES.

L'Hon. juge Routhier est en cette ville.

Les dépêches que nous recevons nous annoncent que les Irlandais se proposent de chômer avec éclat la fête du patron de l'Irlande, St. Patrice.

Une dépêche de Toronto mande que les nègres de cette ville se sont assemblés, hier après-midi, et ont passé des résolutions de condoléance qu'ils ont envoyées à la famille de feu Chs. Sumner.

On fait à Toronto de grands préparatifs pour fêter le retour de Mgr. Lynch, qui doit arriver demain.

La cour d'élections s'est ouverte hier avant-midi à 10½ heures. Les Honorables juges Mondelet, Torrance et Beaudry étaient présents. La cour s'est ajournée ensuite à la semaine prochaine.

Après une légère discussion dans la Cour de vice-Amirauté, à Halifax, le juge en chef Young a décidé que $1,500 seraient accordés aux pêcheurs de Prospect qui ont porté secours aux passagers lors du naufrage du vapeur *Atlantic*.

NOTES LOCALES

ECOLE MILITAIRE.—MM. Lamoureux, jr., G. Lebel, W. M. Andrews, M. D. Adams, J. Ramage, F. G. Stac, et J. B. Emond ont passé un brillant examen devant M. le Colonel d'Orsonnens.

LE "STAR."—Au printemps, ce journal transportera ses ateliers sur la rue Craig.

MAISON DES DOUANES.—Les recettes à la maison des Douanes se sont élevées, hier, à $21,882.43.

PETITE VÉROLE.—Vingt quatre personnes sont mortes de la petite vérole la semaine dernière.

ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE.—Section des Typographes. — Samedi, les typographes de cette ville ont décidé de prendre part à la célébration de la fête St. Jean-Baptiste. Après que MM. Gagnon et Lalime, des Etats-Unis, Loranger, Perrault et David, eurent adressé la parole, la section des typographes fut organisée et le comité suivant de direction ont constitué :

Président :—M. T. Cormier,
Secrétaire :—M. T. Godin.
Trésorier :—M. N. Sabourin.

Membre du comité : — MM. J. Thompson, J. Trudel, T. Berthiaume, F. Barbeau, Chs. Belleau, Z. Moisan et A. Mondou.

GRANDE SOIRÉE—Hier, avait lieu, à la "Catholic Commercial Academy," une grande soirée donnée à l'occasion du retour de la St. Patrice.

Les élèves de cette institution ont montré qu'ils savent profiter des leçons qu'on leur donne, et ont parfaitement répondu à ce que l'on attendait d'eux.

La salle où se donnait la séance était radicalement encombrée. La foule qui remplissait cette salle a témoigné plusieurs fois de son admiration par ses chaleureux applaudissements.

Quoique tout ait été parfait à cette intéressante soirée, ce qui a surtout excité l'admiration des spectateurs, a été, sans contredit, le tableau du héros de la fête, lequel était représenté bénissant l'Irlande et la France.

VOL AUDACIEUX.—La semaine dernière, l'un des chars de la jonction de Lachine a été envahi par une troupe de voleurs et une grande quantité de marchandises, de chaussures sont tombés entre les mains des filous.

Les officiers de police Lafon et Bouchard, ont arrêté hier quatre de ces enfants du pillage et ont recouvré une partie des effets volés.

MORTALITÉ.—Il y a eu 129 enterrements durant la semaine dernière, finissant le 14 courant. Sur ce nombre 29 enterrements ont été faits dans le cimetière Protestant et 108 dans le cimetière Catholique.

ENQUETE.—Le coroner a tenu hier, une enquête sur le cadavre d'un détenu à la prison pour aliénation mentale, ce malheureux était un nommé Peter McEntyre marchand tailleur de métier.

Il avait été envoyé en prison, il y a environ deux mois. D'après le verdict, cet homme est mort d'un ramollissement de cerveau.

RÉCALCITRANT.—Il y a une quinzaine de jours un personnage portant nom Michael Quinn, venait rendre compte au Recorder du mauvais traitement qu'il avait infligé à sa moitié. C'était sa belle-mère qui battue elle-même par son gendre, voulait lui donner une leçon de bonne conduite. Le prévenu en fut quitte cette fois à bon marché. Mais décidément l'indulgence ne toucha pas le cœur de l'endurci.

Hier, il comparaissait de nouveau devant la Cour du Recorder et cette fois sous le poids d'une double accusation. Il ne chercha pas à se justifier. Bien au contraire, il insulta le magistrat et sembla plutôt juge dans sa cause qu'inculpé.

La morale de l'histoire pour le fier homme fut qu'il devait aller calmer ses esprits en prison, durant deux mois en payant préalablement une somme de $20, pour avoir frappé sa femme et sa belle-sœur.

LA "ST. PATRICK."—A l'aurore d'une fête nationale dont le titre personnifie et rassemble tout un peuple dans une idée glorieuse et forte, la Religion, qu'il nous soit permis de souhaiter à nos compatriotes irlandais, tout le succès que nous, Canadiens, désirons pour notre "St. Jean-Baptiste."

Un peuple qui à l'instar du peuple irlandais, a conservé avec un soin scrupuleux et jaloux ses traditions antiques et le souvenir de ses premiers pas dans la vie des nations ne peut pas rester indifférent à cette démonstration. Aussi tout en ne prenant pas une part active à la réjouissance du 17 mars, nous accompagnons ceux qui se rattachent à nous par la religion autant que par la destinée de nos sympathies les plus sincères.

En suivant avec amour et empressement la bannière glorieuse et immaculée de St. Patrice, ils montreront aux compatriotes de croyance différente que la religion catholique donne au rameau détaché assez de sève, pour lui faire prendre racine et vivre de sa vie propre sur un sol étranger.

Nous donnons à nos lecteurs le programme général de la procession. Les différentes sociétés qui doivent y prendre part se rassembleront à la salle de la société St. Patrice à 9 heures, a. m., et se rendront à la cathédrale Irlandaise par les rues Craig et St Alexandre.

Après la grande messe la procession se formera sur la rue Ste. Radegonde et traversera les rues Craig et Bleury jusqu'à la rue St. Catherine, suivant la rue Ste. Catherine jusqu'à la rue St. Laurent, cette dernière rue et la côte St. Lambert jusqu'à la rue Notre-Dame et de là elle se rendra à la salle de la société St. Patrick, coin de la rue McGill.

L'ordre de la procession est comme suit :

Joseph Coran, grand-maréchal, fanfare ; congrégations de St. Gabriel et de St. Henry ; congrégation de Ste. Brigitte, dont les membres ne font pas partie d'autres société, bannière ; St. Bridget's Total Abstinence and Benefit Society ; enfant des Frères des Ecoles Chrétiennes ; Congrégation de Ste Anne, dont les membres ne font pas partie d'autre société, fanfare, bannière ; Société de tempérance de Ste. Anne ; les enfants des Frères des Ecoles Chrétiennes du faubourg St. Laurent ; Congrégation St. Patrice, dont les membres ne font pas partie d'autre société, fanfare, bannière ; les élèves du Collège St. Marie, fanfare, bannière ; Société catholique irlandaise de bienfaisance, fanfare, bannière, Société de jeune gens catholique, fanfare, bannière ; St Patrick's Benevolent Society, fanfare ; Father Mathew Banner ; Société de Tempérance de St Patrice ; St. Bridget's Banner ; "Hibernian Independent Brass Band" bannière : Société St. Patrice. Le maire et les MM. invités, clergé. Dans la soirée, il y aura grand concert dans la salle du Conseil-de-Ville.

DÉCÈS.—Notre colonie française du Canada vient de perdre en la personne de M. Paul Eugène Lefort âgé de 27 ans un de ses plus dignes représentants.

Grâce à un travail assidu il s'était fait une position des plus respectables et le Département de l'eau a perdu en lui un de ses meilleurs employés. Doué des plus brillantes qualités sa mort laisse dans le plus grand chagrin une famille qui avait été à même d'apprécier ses qualités ; et comme homme de cœur personne mieux que nous ne sait tout ce qui renfermait cette âme d'élite.

En face d'une pareille infortune il est donc du devoir de tous les Français d'assister à ses obsèques qui doivent avoir lieu mercredi prochain, 18 courant à 8 heures précises et montrer que tous avons à cœur de payer notre tribut à celui dont tous les instants ont été dévoués au bien être de tous et qui a su faire respecter le nom français à Montréal.

AVANTAGEUX.—Huit finisseuses de première classe, munies de bonnes recommandations, quatre filles de moulin et douze couturières trouveront de l'emploi à l'année chez Dubac, Desautels & Globensky. On donnera de bons salaires, s'adresser au No. 217 rue Notre-Dame.

ON DEMANDE immédiatement 25 Plâtriers et 6 Apprentis. S'adresser à
GEORGE PELLETIER,
47 Rue St André.
11C—jp

NOUVELLES DE L'INTERIEUR

TROIS-RIVIERES.—Depuis un certain nombre d'années nos campagnes et nos villes sont, comme on le sait, infestées d'une nuée de charlatans qui vendent toute espèce de remèdes patentés, et dont quelques-uns sont dangereux, entr'autres les sirops prétendus calmants, destinés à l'usage des enfants, parcequ'il entre dans la composition de ces drogues beaucoup d'opium ou d'autres substances analogues. A tous les ans l'emploi de ces remèdes cause des accidents déplorables et aujourd'hui nous en avons encore un à enrégistrer.

Madame Moïse Milette de cette ville avait un petit enfant qui était souffrant, et comme un très-grand nombre de mères de famille, non-seulement de cette ville mais de tout le pays, elle ont recours au syrop "Princess" qu'on trouve en vente partout. Elle administra à son petit enfant la moitié d'une cuillère à thé de ce sirop. L'enfant se calma et s'endormit, et la mère toute contente du bienfaisant remède, se mit joyeusement à son ouvrage. Cependant comme l'enfant dormait plus longtemps que d'ordinaire, elle eut de l'inquiétude, et voulu l'éveiller, mais inutilement. Le médecin fut mandé, il était trop tard, l'enfant mourut. Une enquête a été tenue au sujet de la mort de cet enfant par le député coroner, et il fut bien constaté que la mort avait été causée accidentellement et par l'administration du remède en question.

Ce fait ne serait-il pas suffisant pour faire comprendre combien l'emploi de ces remèdes est préjudiciable et dangereux ?

Le législateur lui-même ne devrait-il pas, pour la protection des familles, empêcher par des restrictions sévères, le commerce de ces médecins malfaisantes ?

La plupart de ces remèdes patentés nous viennent des Etats-Unis et sont aujourd'hui considérés comme un article de commerce. C'est un abus.

Il ne devrait être permis à aucune personne n'étant pas médecin ou ne possédant pas les connaissances médicales jugées suffisantes, de distribuer ces remèdes ou de les faire colporter. La loi serait sage, il nous semble, de nous débarrasser de cette nuée de charlatans qui parcourt le pays en tous sens, sous prétexte de vendre des remèdes qui guérissent de tous maux, tandis qu'en réalité ce sont ou des poisons, ou des ingrédients préjudiciables à la santé publique.

A tout évènement il semble qu'on ne devrait permettre le commerce d'aucune médecine que de l'assentiment du collége des médecins.

Ce sujet est assurément très sérieux et mériterait d'attirer l'attention des hommes publics et aussi des hommes de l'art. —*Journal des Trois-Rivières.*

—On craint beaucoup une grande inondation aux dégels d'avril. L'eau du fleuve est beaucoup plus haute à cette saison qu'elle ne l'était l'an dernier, et pourrait être encore considérablement accrue par la fonte des neiges. Il n'y a qu'un espoir c'est que la glace, qui est peu solide cette année puisse être emportée de bonne heure ; autrement il faudra s'attendre aux mêmes dommages que l'an dernier à pareille date. C'est au moins l'opinion d'un grand nombre.

ST. PROSPER.—Vendredi dernier, un pénible accident est arrivé dans la paroisse de St. Prosper. Un jeune homme du nom de Edouard Choulnard était occupé à bucher dans la forêt avec quelques autres personnes, lorsqu'il lui arriva de se donner un coup de hache sur le pied. Ses compagnons coururent à lui et le transportèrent à leur chantier où ils s'efforcèrent de panser la plaie. C'est vers le coucher du soleil, et à ce moment là les voitures n'étaient pas au chantier qui étaient éloigné de deux lieues des habitations. Pendant ce temps le jeune homme perdait beaucoup de sang par sa blessure ; il s'était coupé une artère. Force fut au patient de passer la nuit dans le bois et pour étancher le sang on mit de la cendre dans sa plaie et on la ferma par des bandages.

Le lendemain le jeune homme fut transporté aux habitations, mais il était trop tard pour qu'un médecin put lui prodiguer des secours efficaces. Il eut cependant la consolation d'être assisté à ses derniers moments par M. le Curé de sa paroisse. Il était âgé de vingt-un ans et appartenait à une famille résident à St. Roch des Aulnets, comté de l'Islet.

Le député coroner a tenu une enquête et le verdict a été en conséquence des faits ci-dessus.—*Idem*

NAISSANCE

—Le 15 du courant, la Dame du Capt Chs. Bourdon, de Longueuil, une fille.

DECES

—En cette ville, le 16 courant, à l'âge de 23 mois, Joseph-Emile, enfant de Mr Michel Laurent, Ecr., architecte.

—En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 13 ans, Delle. Evélina Beauvais, fille de feu Mr. Etienne Beauvais.

La sépulture aura lieu Mardi, le 17, à 7½, à l'église de Ste. Brigitte.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

—A Acton Vale, le 15 du courant, à l'âge de neuf ans, onze mois et dix-huit jours, Joseph-Alderic-Amédée Jasmin, fils aîné de Joseph Jasmin, Marchand.

—En cette ville, le 15 de Mars, à l'âge de 19 ans et 2 mois, Demoiselle Marie-Agnès-Henriette Perrault, après une maladie de plusieurs mois, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, quittant une famille inconsolable et un grand nombre d'amis qui ne l'oublieront jamais.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No. 22[illegible], rue McGill, Mercredi, à sept heures et demie pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au lieu de sa sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

R. I. P.

Association St. Jean-Baptiste.

COMITE D'ORGANISATION.

Il y aura une assemblée générale de tous les fabricants de fer, tels que Mouleurs, Cloutiers, Forgerons, etc., etc., etc., MERCREDI, 18 courant, à 8 heures P. M., à l'Hôtel Chatterbois, Carré Chaboillez, non Mardi, au Cabinet de Lecture, tel qu'annoncé d'abord.

Par ordre du Comité,
LE SECRÉTAIRE.
17 mars.—158 d

LICENCES POUR EPICERIES ET AUBERGES.

Les Commissaires des Licences sont prêts à recevoir et examiner les applications pour Licences des Epiceries et Auberges.

Les Requérants seront fournis avec les Blancs de Requête requis par la loi pour les dites Licences des Epiceries et Auberges au Bureau des susdits Commissaires des Licences seulement—No. 63, Rue St. Gabriel.

Par ordre,
CHAS. DE CHANTAL,
Secrétaire,
Commissaire des Licences.
Montréal, 16 Mars 1874. 157

IMPRIMEURS DEMANDÉS.

COMPAGNONS IMPRIMEURS demandés. S'adresser à ce bureau.
18 Mars. 157—1g

ON A BESOIN

Comme Caissier d'un JEUNE HOMME intelligent et honnête, sachant bien écrire et bien compter.
S'adresser à
H. BEAUDRY & CIE.,
27[illegible], rue Notre-Dame.
17 mars.—158 u p

ON A BESOIN

De DEUX GARÇONS au "London House."
JAMES WILLIAMSON & CIE.
17 mars.—158 p

ON DEMANDE

VINGT-CINQ PERSONNES pour garnir les chapeaux aux "Victoria Straw Works," 89, rue St. Jacques.
17 mars.—t p 158

COMMIS DEMANDÉ.

On demande un COMMIS d'expérience dans les marchandises sèches. S'adresser à
TRUDEL & VINCENT,
No. 95, rue Notre-Dame.
17 mars.—158 j k

ASSOCIE DEMANDE.

Le soussigné demande un associé pour exploiter une machine brevetée pour gratter et balayer les rues ; ou un acquéreur du dit brevet.
O. THIBAUDEAU,
No. 221, coin des rues Beaton et Lafontaine.
17 mars.—158 m p

ASSOCIÉ DEMANDÉ.

On demande un Associé ayant $7 à $8,000 dans une manufacture pouvant donner 75 pour cent.
S'adresser par lettre "E. D. F." Bureau de *La Minerve.*
17 Mars. 158—us p

HOMMES DE POLICE.

On demande pour la Municipalité d'Hochelaga DEUX HOMMES DE POLICE sachant le français et l'anglais. S'adresser à
PIERRE GERVAIS
Président du Comité de Police,
Village Hochelaga.
17 mars.—157 j

UNE MODISTE EN CHAPEAUX

De première classe est demandée, parlant les deux langues.
S'adresser au No. 163, Rue St Dominique.
12 Mar. 151

ON A BESOIN

Tout de suite de QUELQUES MODISTES chez
RUSSELL & MACLEAN,
150, rue St. Pierre.
11 mars.—156 t p

ON DEMANDE

UNE PLACE comme assistant teneur de livres. On peut produire les meilleures recommandations et un diplôme.
S'adresser, No. 163, Rue Ste. Elizabeth.
11 mars. us p—151

ON A BESOIN

De Couturiers en Dentelle et en Paille. Les gages les plus élevés et un emploi constant seront donnés.
S'adresser au "Victoria Straw Works," 59, rue St. Jacques, en haut.
11 mars.—s2 a 153

ON DEMANDE

DEUX COMMIS de la ville ou de la campagne, sachant l'anglais, et ayant quelques années d'expérience dans le commerce des marchandises sèches.
S'adresser personnellement de 1 à 7 heures P.M., à
L. J. MONDION,
451 et 453, Rue St. Joseph.
11 mars.—153 s p

ON DEMANDE

Un HOMME pour conduire une manufacture de chaussures.
S'adresser à ce bureau ou à l'Hôtel du Canada, Chambre No. 6.
10 mars. j k—152

LEÇONS DE LANGUE ANGLAISE

UNE DAME désire donner des leçons en langue anglaise à quelques élèves français à leur résidence.
S'adresser : "English Teacher," Bureau de Poste.
5 Mars. 149—1x

ON DEMANDE

UN JEUNE HOMME, sachant les deux langues, et connaissant parfaitement la tenue des livres ; il devra être muni de bons certificats.
S'adresser à
GEO. HARVEY,
Boîte 861, Bureau de Poste, Montréal.
6 Mars. 149—j

ON DEMANDE

UNE PERSONNE active d'expérience, et bien recommandée comme gérant dans un moulin à scies dans les Townships de l'Est où l'on s'occupe aussi d'agriculture.
Nul ne doit faire application sans être bien qualifié.
S'adresser par lettre ou personnellement à
OVIDE DUFRESNE,
Office : Nouvelles Bâtisses de la Banque Jacques-Cartier, Place d'Armes, Montréal.
21 fév.—158 um k

ASSOCIE DEMANDE

Ayant un Capital de $1 000 à $4,000 dans la navigation par barge pour transport de fret le commerce de bois de corde, etc. Exploitable et lucrative.
S'adresser à ce bureau.
29 déc. tm k—

SITUATION DEMANDEE.

UN HOMME d'expérience, sachant très-bien les deux langues, connaissant parfaitement bien la TENUE DES LIVRES, désire trouver une situation dans un magasin en gros, ou dans un bureau quelconque.
S'adresser à
M. MAUFFETTE,
Principal de l'Académie, Rue St. Joseph, No. 107.
9 Mars 151—da p

UN OU DEUX JEUNES GENS

Trouveront au premier Mai UNE PENSION confortable dans une bonne famille Anglaise Catholique. Conditions, $3.50 par semaine.
S'adresser au No. 49, Rue Aylmer
13 Mars. 155—ns p

$5 à $20 par jour. Agents demandés ! Hommes ou Femmes, Jeunes et Vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez G. STINSON & Co., Portland Maine.

O. MALO & CIE
(Autrefois CARSON & MALO)
MARCHANDS TAILLEURS
Viennent d'ouvrir au
No. 68, RUE ST. JACQUES
Vis-à-vis la "Banque du Peuple,"
Avec un assortiment de Marchandises de Goût.
1 mars.—m k 158

HENRY HOGAN,
Agent d'Immeubles,
147, — RUE ST. JACQUES, — 147
(EN HAUT.)
Bons, Hypothèques, Prêts et Placements.
17 Mars. 158—a k

AVIS.

Je me suis associé M. MAX HOROWITZ dans mes affaires, qui seront maintenant conduites sous les nom et raison de "RUDMAN & HOROWITZ."
P. RUDMAN,
211, Rue McGill.
Montréal, 10 Février 1874. 152—r

AU PRIX COUTANT !
AU PRIX COUTANT ! !
AU PRIX COUTANT ! ! !

Ayant décidé de cesser de tenir notre magasin de papeteries au premier Mai prochain—Nous vendrons durant ce mois au
PRIX COUTANT
TOUT NOTRE ASSORTIMENT DE
Livres de Prières,
Boîtes à ouvrages.
ARTICLES EN PAPIER MACHÉ
TELS QUE :
Boîtes à ouvrages, à gants, à papeteries,—Ecritoires en papier maché, et autres de fantaisie.
BUREAUX :
Encriers de fantaisies,
Crayons en or, &c.
Un assortiment de petites Bijouteries,
MUSIQUE,
ROMANS, — LIVRES D'HISTOIRES.
A VENDRE,
4 à 5000 Volumes de 5 à 10 cts.
ROMANS NOUVEAUX,
COLECTION BELGE
2 mars. 145

HOPITAL DE LA VISITATION.

LOTERIE ST. EUSEBE,

Approuvée par Sa Grandeur Mgr. GUIGUES Evêque d'Ottawa.

Sous le patronage de MM. les membres du Clergé pour aider à la construction de l'Hôpital de la Visitation, à Wright, Comté d'Ottawa.

CONDITIONS :—GAIN OFFERT.

1 Ferme (à Wright), (revenu annuel $1200.00)	[illegible]
1 Maison (Village de Wright)	1500.00
1 Ferme	300.00
2 Bons Chevaux	300.00
4 Lots ($100 chaque)	400.00
1 Buggy	120.00
1 Autre Buggy	60.00
5 Montres ($20 chaque)	100.00
10 Montres ($12 chaque)	120.00

En tout 800 lots dont plusieurs d'une valeur considérable.

AVANTAGE SPIRITUEL.—Une messe par an [fête de St. Eusèbe], à perpétuité pour les bienfaiteurs de l'œuvre.

Prix d'un billet : 50 centins. Des agents responsables sont demandés. Sur 10 billets 1 de prime.

L'argent sera envoyé au Secrétaire Trésorier qui la remettra au Comité. Chaque mois des dépôts seront faits à une Banque d'Epargne.

Le tirage aura lieu en 1874, et sera annoncé dans les journaux. Il sera fait d'après le mode adopté par les sociétés de construction et présidé par trois prêtres nommés par Sa Grandeur Monseigneur E. Guigues.

Les propriétés données en prix par le Président seront distribuées par lui-même aux gagnants.

Ceux qui désirent acheter ou vendre des billets pourront s'adresser au Secrétaire Trésorier. Des dépôts de billets seront aussi faits chez Messieurs les Membres du Clergé et autres personnes qui voudront s'intéresser à l'œuvre.

EUSEBE FAURE, PTRE.
Missionnaire Apostolique,
Président.
Par ordre,
OMER BROUILLET,
Secrétaire Trésorier.
Wright (P. Q.) 8 Déc. 1873.—81 c A O

AVIS.

Mr. G. O., artiste français, a l'honneur d'informer le public de Montréal, qu'il exposera, rue Notre Dame, au coin de la rue St. Gabriel, porte voisine de M. Ethier, un CHEF D'ŒUVRE D'ART qui n'a jamais paru dans le monde entier.

Ce magnifique chef d'œuvre consiste en la reproduction exacte de la Cathédrale de Montréal telle qu'elle est. Elle est bâtie sans être clouée ; bâtie sans être collée ; bâtie sans être cousue ; sa longueur est de 3 pieds, 2 pouces ; sa largeur de 2 pieds, 4 pouces ; hauteur de 3 pieds, 4 pouces.

Il sera exposé à partir de Samedi, 14 mars et les jours suivants. On pourra le voir de 9 heures du matin à 9 heures du soir au No. 218, Rue Notre-Dame. Le prix d'entrée pour les grands personnes est de 25 cents, 10 cents pour les enfants.

Mr. G. O., sollicite vos visites, pour l'encouragement d'autres œuvres.
12 mars. s k—154

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE.

Les soixante-septième, soixante-huitième, soixante-neuvième et soixante-et-dixième Appropriations de la 1ère émission et les vingt-cinquième et vingt-sixième de la 2me émission ont été déclarées pour VENDREDI, le 27 courant, à 7½ heures du soir dans la Salle St. Jean-Baptiste, No. 18, Rue St. Jacques, Montréal.

ALFRED BRUNET,
Sec.-Trés.
Montréal, 11 Mars 1874.—157

ASSURANCE SUR LA VIE.

Avant de vous adresser ailleurs, envoyez chercher un *Prospectus* de la Compagnie d'Assurance
LA "CITOYENNE."
Le montant total des Primes en réserve est déposé au Gouvernement.
EDWARD STARK,
Gérant,
Département de la Vie.
BUREAU CENTRAL
175, Rue St. Jacques, Montréal.
17 mars 1874.—1 158

UNIVERSITE McGILL.

Les examens à la FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ McGILL auront lieu les jours indiqués sur le tableau, dans le "William Molson's Hall," en débouché de l'Avenue du Collège McGill, de 3 à 6 heures P. M.

J. S. ARCHIBALD,
Secrétaire.
Montréal, 2 Mars 1874. 144

Son Honneur le Maire A. BERNARD, Ecuier, se tiendra à son bureau, à l'Hôtel-de-Ville, TOUS LES JOURS, depuis dix heures A.M. jusqu'à midi, pour la transaction d'affaires publiques ; toutes personnes qui désirent voir Son Honneur pour affaires civiques, sont priées de venir à l'Hôtel-de-Ville durant les heures ci-haut mentionnées.

(Par ordre,)
CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 12 Mars 1874. 154 s

CORPORATION DE MONTRÉAL.

IN RE

Expropriation pour le prolongement de la rue Lafontaine, dans le Quartier Ste. Marie de cette Cité.

AVIS AUX INTÉRESSÉS.

Les Commissaires soussignés, nommés pour faire l'évaluation des terrains requis pour le prolongement de la rue Lafontaine, dans le Quartier Ste. Marie de cette Cité, donnent par le present avis public que MERCREDI, le DIX-HUITIÈME jour de MARS courant, à TROIS heures et DEMIE de l'après-midi, ils seront prêts à entendre les parties intéressées avec leurs témoins, titres, etc., etc., dans la Chambre des Commissaires, à l'Hôtel-de-Ville.

BENJ. COMTE,
THOS. CRAMP,
A. W. HOOD,
Commissaires.
Chambre des Commissaires, Hôtel-de-Ville, Montréal, ce seizième jour de Mars, mil huit cent soixante et quatorze. 158 d

LIBRAIRIE DE "LA MINERVE."

Nous venons d'ouvrir une BOITE contenant quelques milliers de copies édition belge, de la
BIBLIOTHEQUE ECONOMIQUE
BIBLIOTHEQUE LITTERAIRE
Ainsi que QUELQUES ROMANS
Format chemin de fer.
On peut voir un catalogue de ces différents ouvrages en s'adressant à la librairie de LA MINERVE.
2 février. 121

ETAT FINANCIER DE LA

Cie. d'Assurance Agricole,

1ER. JANVIER 1874.

Premières hypothèques sur biens-immeubles	$286 481 20
Bons des E. U., 5-20	111,481 25
Bons de la Puissance du Canada	15,950 00
Bons d'Etat, de Comté, de Ville et de Chemin de fer	45 300 00
Immeubles	67,752 94
Prêts sur obligations collatérales	48,755 00
Balances d'Agence garanties par bons	119 851 50
Intérêt et rentes accrus	10 775 58
Argent au Bureau	19 001 49
Argent à la Banque des Marchands	61,927 65
Argent à la Banque du Comté de Jefferson	28,270 86
Argent à la Banque des Marchands Kingston	5,778 61
Argent à la Banque de Toronto, Cobourg	2 000 00
	$721,776 61

OBLIGATIONS.

Pertes reglées non dues	$ 4 107 15
Pertes non-reglées	11,485 00
Réclamations contestées	11,586 05
Dividendes non payés	222 00
	$ 27,400 19
Surplus de l'Actif sur le Passif	$694,376 45

La table suivante montrera le progrès satisfaisant de la Compagnie depuis 1866 :—

1866, 1er Janvier, l'Actif était	$250,221 39
1867, " " "	302 038 91
1868, " " "	353 096 14
1869, " " "	[illegible] 093 15
1870, " " "	491 761 78
1871, " " "	545 508 57
1872, " " "	658 388 46
1873, " " "	72[illegible] 842 87
1874, " " "	768,376 45

Depuis son organisation la Compagnie a payé $1,27[illegible] en pertes.

BUREAUX :

245, Rue St. Jacques, Montréal.

E. H. GOFF, Gérant.

N.B.—Cette Compagnie restreint ses affaires aux propriétés de campagne et aux résidences détachées.
25 Février. 112—A us 8 O nm k

AVIS.

AVIS est par le présent donné qu'application sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour incorporer la "NATIONAL INSURANCE COMPANY OF CANADA."

GILMAN & COLTON,
Solliciteurs des Requérants.
Montréal, 16 Mars 1874. 158—dm k

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de
CHARLES WHITLOCK, de la paroisse et du Comté de Vaudreuil, commerçant,
Failli.

Je, soussigné, JAMES TYRE, Syndic Officiel, de la Cité de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon bureau sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 97, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal, MARDI, le VINGT-UNIÈME jour d'AVRIL 1874, à TROIS heures P.M., pour l'examen du failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général.

JAMES TYRE,
Syndic.
Montréal, 16 Mars 1874. 158—di

VENTE PAR SOUMISSION D'UN

Fonds de Banqueroute de Marchandises Sèches et d'Habits confectionnés de première classe.

Dans l'affaire de
JAMES GREENFIELD, Failli.

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à

MARDI, le 17 COURANT, inclusivement

pour l'achat en un lot, à tant dans le £, du Fonds de Commerce du failli susdit, se montant à environ

VINGT MILLE PIASTRES

en bonne condition et bien assorti de toutes marchandises convenables pour le commerce de première classe de la ville ou de la campagne.

Aussi, les Apparaux du Magasin, &c. &c.

Le tout est maintenant visible sur les prémisses, rue Prince, Kingston, Ontario.

Les soumissions devront mentionner, outre le taux à tant dans le £, les conditions du crédit et la nature des garanties avec les noms, si elles sont personnelles.

La plus haute ou aucune des soumissions ne sera nécessairement pas acceptée.

A. B. STEWART,
North British Chambers,
Montréal.
6 Mars 1874.—149 1

RAPPORTS ET REPRODUCTIONS.

La St. Jean-Baptiste.

Séance du 15 Mars.

(Extrait du procès-verbal.)

Le comité d'organisation de l'Association St. Jean-Baptiste autorise le Révd. M. Grimeau, MM. Lalime et Houde, nommés par l'association à son assemblée générale du 14 mars, à se mettre en rapport avec le Clergé et les Sociétés Canadiennes aux Etats-Unis, et à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer leur présence à Montréal à la fête nationale du 24 juin. Le comité autorise ces Messieurs à s'entendre avec les compagnies de chemins de fer et de navigation à ce sujet.

Bulletin Electoral.

COMTÉ DE MONTCALM.

(*L'Industrie* de samedi).

Nos espérances n'ont pas été déçues dans le Comté, le premier jour de votation donne le résultat suivant : Martin, 539 ; Deslongchamps, 347 ; Magnan, 295. La majorité de M. Martin étant conséquemment de 192 sur M. Deslongchamps et de 244 sur M. Magnan. De ce moment le succès de M. Martin ne pouvait plus être douteux.

Voici le résultat des deux jours de votation :—

	Martin	Magnan	Deslongchamps
St. Ligouri	110	41	17
St. Jacques	272	7	2
St. Alexis	18	117	10
St. Esprit	100	17	48
Ste. Julienne	12	32	64
Chertsey	77	17	48
Wexford	16	22	36
Kilkenny	16	74	121
Rawdon	37	1	86
	658	328	432

La majorité totale de M. Martin est donc de 226 sur M. Deslongchamps et de 330 sur M. Magnan.

POLICE CORRECTIONNELLE.

COUR DE POLICE.

Lundi, 16 mars.

Président :—W. H. Bréhaut, Ecr., Magistrat de Police pour le District de Montréal.

Napoléon Blanchet, sur la plainte de Régis Boileau, qu'il a insulté et battu, est amené à la Cour de Police, et sa cause est remise au 17 courant.

Narcisse Lemay est condamné sur plainte de Frédéric Lanthier, à $10 ou 1 mois de prison aux travaux forcés pour s'être porté à des voies de fait contre ce dernier.

Archibald Thompson est condamné à trois mois de prison aux travaux forcés, après avoir été convaincu de vol.

Jean-Baptiste Robert et Pierre Benard, accusés de vol chez Ignace Choquette, sont trouvés coupables et condamnés à trois mois de prison.

Edouard Asselin, sur la plainte de Ignace Choquette comme coupable d'avoir causé des dommages malicieux à la propriété, comparait à la Cour, mais il est acquitté.

Edouard Asselin, accusé de vol d'argent, est trouvé non-coupable et acquitté.

COUR DU RECORDER.

Présent :—J. P. Sexton, Ecr., Recorder.

Nous comptons 34 noms sur la liste du Recorder pour les délits commis de samedi à dimanche.

A part trois ou quatre cas de vagabondage, de désordre, etc., tous les prisonniers ont comparu, ce matin, pour avoir péché contre la tempérance.

Nous donnons quelques noms : Robert Webster, Adolphe Gilbert, James Husson, Fanny Brown, John O'Shea, Marie Grégoire, James Bowie, Rose-Ann Scanlon et Elizabeth Brown.

La journée du dimanche a été relativement respectée et il n'y a eu que quatorze arrestations, dont la plus importante est celle de Frédérick Payne, qui a payé $10, pour s'être enivré et avoir manqué à la décence sur la rue.

Les autres personnes arrêtées n'ont payé que de faibles amendes pour irrégularité sans circonstances aggravantes.

Les noms propres en Canada

Dans tous les pays du monde, chez toutes les nations, même barbares, la plupart des noms ont été et sont encore donnés aux lieux pour exprimer une idée ou un sentiment, pour rappeler un fait, un évènement joyeux ou triste, un accident une surprise, une victoire ou une défaite. Quelque fois un pur hasard, un mot heureux et expressif, la situation, l'aspect et l'apparence d'un endroit ou d'un site les ont dotés d'un nom que les générations suivantes ont adopté et que la géographie et l'histoire ont dû fixer d'une manière définitive.

A l'origine, alors que le monde était moins connu, ces noms étaient moins nombreux, les progrès des découvertes, la multiplication de l'espèce humaine a dû en prolonger indéfiniment la nomenclature. Ils sont devenus comme des jalons jetés sur la grande route de l'humanité pour guider les générations nouvelles et leur rappeler les différentes races qui ont successivement passé à ces endroits en y laissant l'empreinte ineffaçable de leurs mœurs, de leur caractère et de leurs vertus.

La connaissance de chacun de ces noms constitue depuis longtemps une branche importante des connaissances humaines qui prend chaque jour de l'extension.

Il est assez curieux et intéressant à la fois d'étudier l'origine et l'étymologie de chacune de ces appellations qui ont toutes, ou presque toutes, une signification propre, sont tous l'expression d'objets communs. Chez les hébreux, *Tyr* signifiait "angoisse." *Séléa* veut dire *pays de chasse*, Bethléem, la *maison de pain*, Horel se traduit par le *désert*, Héliopolis, *par la douleur*, Bethel, la maison de Dieu, Salem, *la Paix*, Sion, l'*abondance*. Le mot hébreux par lequel on désignait le peuple d'Israel, signifie "le passant," *transiens*. Le Mont Ararat, sur lequel s'arrêta l'Arche de Noë, se traduisait par *Ferreris* et le Mont Thabor, par *puritas*. Le nom de *Zabulon* vient d'un mot hébreux qui signifie *demeure*, celui d'*Euphrate* veut dire richesse, Gaban, se traduit, selon St. Jérôme, par *Collis* qui veut dire *hauteur, éminence*, Libanpar, *Libanus* qui veut dire *candidus*, comme qui dirait le *Mont-Blanc*. Siméon veut dire *qui écoute bien*.

Chez les grecs et chez les romains pareillement, la plupart des noms propres ou des lieux étaient dus à divers incidents qui intéressaient la nation ou encore et fort souvent, aux accidents du terrain ou à sa position naturelle. Par exemple :—*Fontaine Albre*, qu'on appelle aujourd'hui *Fontaine-les-Blanches*, au diocèse de Tours, *Fontanentum*, près de Montbray qu'on a traduit par *Fontenay*, villa Louza, aujourd'hui *Ville-Longue* au diocèse de Carcassone, en France, comme *stagnum*, aujourd'hui l'*Estanche*, au département de la Meuse, *Altusinons*, Haumont, dans le Nord de la France, comme aussi *Alta Ripa*, près de Turin, dans les Etats Sardes, étaient, à n'en pas douter des noms communs. Qui ne reconnait dans *Haute rive*, en Suisse, la même traduction d'*Alta Ripa* des romains, dans *fons vivus* aujour

d'hui *Mauere* (Munster) en Irlande; dans *Miratorium*, le *Miroir*, au département de la Saône et Loire; *Petra*, la *pierre*, aujourd'hui *Piedra*, au diocèse de Terrezone, en Espagne; *Vallis Nova* dans Villeneuve, dans la Loire Inférieure; *Vallis Decora*, d'abord appelée *Walcourt*, aujourd'hui *Wasor*, au diocèse de Namur, en Belgique, dans *Vallis Florida*, ou *Strata Florida* ce que nous appelons aujourd'hui *Stratflur*. *Saltus Albus*, des romains, en Espagne c'est de nos jours *Satos Albos, etc.*, *Grandchamp* était autrefois *Grandis campus* comme *Grandval* était *Grandis-Vallis*, *Grande Vallensis*. *Casta Naiada* n'est plus que *Chasteauy*, Solesmes, était la contraction des mots *Templum solis*, comme *Famars* était Fanum Martis et Marcourt le pays de Menure, etc., etc., etc.

Chez les modernes, en Angleterre, *Ely* a reçu son nom de la prodigieuse quantité d'anguilles, *eels* qu'on prenait sur la petite rivière qui l'arrose. La ville de *Wells* tire son nom de la petite rivière de St. André qui la traverse; celle de Bath (Bain) de l'efficacité et de la chaleur de ses eaux, appelées par les romains *Aqua Solis* (*Eaux du Soleil*). *Albion* veut dire *blancheur*.

En France nous trouvons *Honfleur* qui veut dire *Hameau sur un petit Golfe*; *Vaucouleurs* tire son nom de la riche verdure et des prairies émaillées de fleurs dont se pare sa charmante vallée; Sabris des sources salées; *Vesont tombeau du soleil*, vestige du culte druidique, Lesnes, qui depuis son héroïque résistance en 1636, a été appelée *Belle Défense*.

Kildare, jadis place forte et bien peuplée veut dire *la cellule du chêne*; *Kildara*, à cause d'un chêne très haut qui s'élevait près de ce monastère, fondé ou Vme. siècle, à douze lieues de Dublin, nous dit Gerald. *Armagh*, nom d'une ville importante de l'Irlande, se traduit par la *hauteur où il y a des saules Kilross*, riche abbaye d'Ecosse, vient de *Cella-Horum*, *Faremoustier*, au diocèse de Meaux est composé de *Fare* ou plutôt *force*. Fare ou Ste. Fare et de *Moustier*, abbréviation du mot latin du *Monastérium*, Monastère de Sainte Fare. Felipré vient de *Felix Pratum*. Konig-Klaster, en Moraire, Etats-Autrichiens, vient de *Claster*, *Cloître* et de *Koenig*, *Reine*, Monastère de la Reine. Gottscell est composé de *Got* Dieu, et de *Sell* ou *Sella*, cellule. Lanveau est composé de *Landa-vallis*, près d'Auray, en Bretagne. Il en est ainsi d'Entremont, (dans les Etats-Sardes) qu'on appelait autrefois *Intermontes* comme aussi d'entrevaux, au diocèse d'Apt, Département de Vaucluse appelé jadis *Intervalles*, etc., etc.

Les changements de domination ou de dynastie, les guerres et les révolutions, la langue des nouveaux peuples et autres causes firent subir des variations considérables, non seulement au langage des peuples soumis, mais encore dans les noms d'un grand nombre de lieux, comme elle en avait exigé dans la division des territoires. Sans parler de Paris, l'antique *Lutèce*. de l'Ile d'*Itaque* aujourd'hui appelé *Théaki*, du nom de l'Isle Samotrace, changée maintenant en celui de *Samoeraki*, nous avons près de nous, New-York, autrefois New Amsterdam; Boston, naguère *Trimountain*, Toronto jadis York; Ottawa, ci-devant *Bytown*; Port-Royal, aujourd'hui Annapolis, Albany, autrefois *Grange* et mille autres dont la liste serait trop longue à énumérer.

Les Iles *Faciguand*, non loin des côtes de la Cécile sont les ancienne *Kgates* des poëtes. Ainsi, dans nos provinces, aux noms primitifs, les anglais ont substitué fort arbitrairement des noms de l'ancien monde, New Liverpool, Windsor, New-Glasgow, New Edimburg, Inverness, Nova-Scotia, New-Carlisle, Farnham, Kingston, Kitkenny, Lambton, etc., etc.

Si nous reportons en effet notre pensée au moment des premiers défrichements faits dans cette colonie, on remarque que les premiers colons donnèrent à leurs établissements les noms des rivières sur les bords desquelles ils se groupèrent, Yamachiche, Maskinongé, Nicolet, Rivière-Ouelle, Saguenay, Malbaie, Rivière-du-Sud, etc.

Le grand fleuve St. Laurent était alors la grande voie de communication entre tous ces différents établissements. Paschal a dit *que les fleuves sont des chemins qui marchent*. Cette vérité, surtout comprise et appréciée à cette époque primitive, alors que la hache du hardi bucheron n'avait pas encore entamé la forêt qui bordait ses deux rives, parsemées ça et là de quelques rares établissements. L'homme de la civilisation, en attendant que les grandes routes fussent ouvertes sur ces bords enchanteurs, suivait, sur la grande rivière, dans son léger canot, les traces du farouche guerrier indien, heureux quand il pouvait échapper au tomahack de l'ennemi!

Une autre raison engageait encore les nouveaux colons à choisir les bords des rivières pour y asseoir leurs foyers, c'était la bonté et la fertilité du terrain à ces endroits, et l'avantage qu'ils trouvaient dans l'exploitation de la pêche, ordinairement plus abondante et plus rémunérative dans ces lieux qu'à tout autre endroit.

C'est d'ailleurs ainsi qu'en agissent tous les peuples. Tacite nous apprend que les Germains avaient fait la même chose. "Colunt diversi et discreti et fons, campus, nemus placuit." Liv. Ier, chap. 15. La colonie d'Enée était aussi venue s'asseoir sur les bords du Tibre longtemps auparavant. C'était encore sur les rives des grands fleuves que les peuples pasteurs, et après eux les vandales du nord de l'Asie, venaient déployer leurs tentes et jeter les bases d'un royaume et d'un empire nouveaux.

Un grand nombre de circonstances différentes contribuèrent d'abord à donner à chaque lieu un nom que d'autres circonstances modifièrent ou changèrent quelquefois entièrement plus tard. Les accidents du sol, ses qualités, les évènements lugubres ou joyeux, les naufrages, les combats, les victoires, quelques fois un pur hasard, firent assigner aux lieux le nom sous lequel nous les connaissons aujourd'hui....

Classibus hic locus: hic acies certare solebant
Hic somus tendebat Achilles.

Les noms des rivières furent souvent donnés aux paroisses; il en fut de même de celles qui se trouvaient sur les rives d'un lac ou d'un fleuve. Une forêt adossait un établissement, des bois d'une certaine espèce entouraient l'habitation; des montagnes dominaient un hameau, ces établissements, ces habitations, ces hameaux en reçurent les noms. On eut ainsi *la Hêtrière*, *la Frenière*, *Lachenaie*, *les Grondines*, *le Sault-aux-Moutons*, *le Baie des Châteaux* dans le Golfe Saint-Laurent, *le Port à Choix*, *Pointe-Riche* sur la côte de Terre-Neuve, etc., etc.

Plusieurs établissements prirent les noms des premiers habitants qui s'y fixèrent: les Grondines, Verchères, l'Ile Dupas, Lauzon, Berthier, tandis qu'un grand nombre d'autres retenaient ceux que leur avaient donnés les tribus sauvages avant l'arrivée des européens: Rimouski, Saguenay, Chicoutimi, Cakouna, Yamaska, Canamahi, Komouraska, Hochelaga, Paspébiac, Malpègne et une foule d'autres désignation plus ou moins harmonieuses ont été religieusement conservés jusqu'à nous, seuls vestiges qui nous restent de ces races autrefois répandues sur nos rives ou dans nos forêts, qui se disputaient avec acharnement, avant notre arrivée, l'empire d'un territoire encore ignoré.

On donnait quelquefois aux lieux où l'on s'établissait les noms anciens de résidence des ancêtres en France: Gentilly, Beauport, Varennes, Bourg la Reine, la Beauce, et quelquefois un concessionnaire ambitieux donnait à sa seigneurie le nom qu'il portait lui-même, Beaumont, Verchères, Lotbinière, Chambly, Portneuf, Rigaud, Vaudreuil, etc. Chaque étendue de terre recevait ainsi, l'une après l'autre, une espèce de baptême civil, dans lequel le choix du nom était laissé au goût, à la fantaisie et à l'arbitraire de quelques personnes intéressées.

Quand ces premiers embryons de colonisation se furent développés, quand le hameau eût pris des proportions, fût devenu village et que la population augmentée, se trouva plus compacte, de nouvelles divisions devinrent nécessaires. Il fallait ériger des paroisses; l'autorité religieuse intervint et l'autorité civile lui reconnut la faculté de donner des noms et des patrons a chaque nouvelle circonscription. Dans la plupart des cas, les anciennes désignations furent bientôt oubliées. Les deux rives du grand fleuve, acquises à la civilisation par la religion, portèrent dès lors, presqu'exclusivement des noms chrétiens plus en rapport avec le nouvel ordre de choses et avec les habitudes des populations qui vivaient en paix à l'ombre de leurs nouveaux clochers.

La plupart de ces noms nouveaux étaient chers aux habitants de la nouvelle colonie, ils touchaient agréablement leurs cœurs et leur rappelaient de belles et agréables émotions. Tout en témoignant de l'attachement de nos pères à la foi, il leur rappelaient en outre plusieurs de ces anciennes paroisses de France où s'étaient écoulés les premiers jours de leur enfance, plusieurs des hameaux de la mère-patrie, habités encore par leurs aieux, dans ce noble royaume France, *le plus beau, après celui du Ciel*.

En mettant le pied sur nos rivages, les nouveaux retrouvaient à chaque pas, au milieu d'une population amie, sur un sol vierge et presque encore inculte, les souvenirs vivants du pays qu'ils venaient de quitter, renouaient, sur une terre, où devait désormais s'écouler leur vie, la chaîne à peine interrompue des traditions et des affections commencées ailleurs.

Pendant tout le temps que dura la domination française en ce pays, les choses continuèrent ainsi. A mesure que le cercle de la population s'agrandissait, on détachait çà et là certaines portions de territoire qu'on érigeait en nouvelles paroisses, sous le vocable nom d'autres saints, en ajoutant quelquefois le nom primitif où l'on se trouvait. C'est ainsi qu'on établit Ste. Anne la Pocatière, Ste. Anne la Pérade, St. Jean Port Joli, St. Charles, Rivière Rouge, St. Henri de Lauzon, St. Louis de Lotbinière, St. Jean Des Chaillons, etc.

Quelquefois la mauvaise humeur, le dépit ou la raillerie ont fait donner à certains endroits des noms nouveaux ou moins favorisés par la nature, des noms bizarres, ridicules même, qui ont été adoptés ensuite presque par tous. Ainsi, dans un grand nombre de paroisses nous avons des localités appelées *La Grillade*, *Trompe-Souris*, *Brise-Culotte*, *Vide-Poche*, *Pain de sucre*, *Pain court*, *Bel Automne, etc.* Le peuple de nos campagnes invente souvent pour peindre un objet ou rappeler un lieu, des mots qui font image et qui représentent vivement à l'esprit l'idée que ces objets ou ces lieux ont fait naître.

Du reste, cette habitude se trouve chez les peuples les plus froids et les plus flegmatiques. On rencontre une foule de ces noms en Angleterre: nous en citerons quelques-uns en passant: *Crackpot*, dans le Swaledale, *Bite-About*, *Parish of Lowick*, *Cold-pig-hill*, *Pancake*, près de Kepier, *Cold Knuckles*, près de Shesburn, *Leggs Across*, près de Bolam, *Sugar hill*, *Cold side*, *Salt pig hill*, *New-bittle*, *Hell-ketles*, *Barefoot*, etc., etc. On trouve en Belgique: Courtil-Brulé, c'est-à-dire Maison-brulé, La Raquette, *Petite-Roche*; Stadacona, Hochelaga, Manitoba les vaut bien.

Beaucoup de paroisses conservèrent ainsi le nom du patron, du fondateur, du seigneur ou du bienfaiteur de l'Eglise, le peuple ayant demandé à le conserver par reconnaissance. On peut citer parmi celles-ci: Saint-Eustache, Saint Cuthbert, Saint-Michel, Sainte-Hénédine, Sainte Béatrice, Saint-Raphaël, etc., etc., etc.

Ces noms de saints, répandus avec tant de profusion, attestent la foi profonde de nos aieux qui se plaisaient à mettre leurs établissements comme leurs entreprises sous la protection des élus de Dieu. Dans les villes, ce sont généralement les noms des saints auxquels les églises furent dédiées qui ont été donnés à la paroisse et aux rues qui y conduisent. Il faut cependant excepter *Saint Jean* et *Saint-Roch* de Québec et peut être quelques autres, car ces faubourgs existaient sous ces dénominations avant qu'on y eût construit des églises.

La colonie grandissait ainsi au milieu des luttes continuelles qui ensanglantèrent plusieurs fois le sol du Nouveau-Monde; luttes de la civilisation contre la barbarie, luttes des puissances européennes qui, bien souvent, ne le cédaient en rien à celle de la barbarie, pour la possession de ce domaine immense ouvert à l'ambition et à la cupidité des hommes et des gouvernements. Un siècle et demi après sa fondation, nos pères, toujours fidèles aux saintes lois de l'honneur, pauvres et fatigués, mais couverts de gloire et de blessures, durent livrer leurs armes aux vainqueurs! Le drapeau à fleurs de lys repassa les mers; et, la France, que la Providence voulait châtier, perdit un des plus beaux joyaux de sa couronne. A cette époque nous comptions une population d'environ soixante-mille âmes disséminées dans un certain nombre de paroisses qui ne dépassaient pas une centaine.

Le nouveau gouvernement, hostile aux Canadiens, ne négligea aucun moyen de leur faire oublier leur glorieux passé. Après avoir tenté vainement de leur enlever leurs lois et jusqu'à l'usage officiel de leur langue, il voulut au moins substituer, partout où il pouvait le faire, des noms anglais à ceux que nos pères avaient apportés de France.

On voulait peu à peu détruire, si toutefois nous pouvons nous exprimer ainsi, la physionomie toute française du pays pour en faire une véritable province anglaise. On tenait à effacer jusqu'aux derniers vestiges de cette domination rivale qui avait si longtemps tenu en échec les envahissements de la Nouvelle-Angleterre. On croyait contribuer ainsi à faire oublier aux anciens sujets tout ce qui pouvait leur rappeler le souvenir d'un passé glorieux et les accoutumer plus facilement à l'idée bien arrêtée de les anglifier le plus tôt possible.

Cette politique peu sage et peu généreuse ne produisit pas les résultats qu'on en attendait. Elle contribua au contraire à maintenir les Canadiens plus unis que jamais et à les engager à résister avec plus de courage et de persévérance contre toutes les tentatives et les mesures qui avaient pour but la destruction de leur autonomie garantie par la capitulation et les traités.

Les nouveaux maîtres, qui avaient lutté pendant si longtemps contre leur vieille rivale, voulaient faire disparaître toute trace de sa domination en Amérique. C'était l'application, dans toute sa rigueur, du *Vae victis!* Dans leur impatience d'anglification ils ne furent pas longtemps sans essayer de substituer à ces dénominations françaises des noms plus familiers à leurs oreilles et à leurs souvenirs. Les anciens habitants devaient substituer à leurs affections et à leurs souvenirs les souvenirs et les affections des nouveaux sujets de Sa Majesté Britannique! il fallait adopter leurs idées et leurs sentiments sous peine d'être traités de lâches et de rebelles au Roi!.... Les quelques fauteurs de cette petite oligarchie qui gouvernait alors le pays auraient décrété, s'ils n'avaient pas craint d'être ridicules, que les Canadiens ne devaient plus parler et agir que comme les heureux habitants des bords de la Tamise sous peine d'être fouettés en place publique.

On crut que le meilleur moyen de leur faire prendre l'habitude de la langue anglaise serait de changer les noms alors en usage pour désigner les différentes parties du pays. Il s'agissait de procéder à la division de la Province de Québec, pour les fins de la représentation; on la partagea en trente un comtés, renfermant chacun un grand nombre de paroisses très difficiles à prononcer et sans aucune signification pour les Canadiens: —*Northumberland*, *Hampshire*, *Cornwallis*, *Warwick*, *Herford*, etc., etc.

Quand ce premier pas fut accompli, on s'occupa de diviser les terrains non concédés, appartenant à la Couronne. On forma des cantons en townships auxquels on donna invariablement des noms à peu près semblables à ceux que nous venons de rappeler. *Inworth*, *Sherrington*, *Stringston*, *Dudwell*, *Hemmingford*, *Thanchinbrooke*, etc., etc.

Les traditions de cette triste école ne sont pas encore oubliées partout. Dans certains départements on en conserve encore l'esprit, soit par un reste d'habitude, soit par condescendance, soit par flatterie pour les préjugés d'un autre âge. C'est ainsi qu'au département des Postes on a donné depuis quelques années même à plusieurs bureaux de postes, dans des paroisses entièrement canadiennes des noms anglais, à Saint Romain Valtort, à Durham, Yiverton; *South-Québec*, c'est Lévis, *Cape Split*, c'est le nom qu'on a substitué à *Pligoum, l'entrée de la tanière du Castor*.

Ces changements n'ont le plus souvent aucun rapport avec la localité. Le caprice d'un chef de bureau distribue, ainsi de droite à gauche des noms de son invention ou ceux qu'il emprunte d'amis complaisants et protecteurs, au détriment de noms plus connus et plus facilement retenus.

Au Département des Terres de la Couronne, on assigne encore, de temps en temps, aux cantons nouvellement formés, des noms qui rappellent ceux que l'on choisissait il y a cinquante ans: Balstrode, Hinchinbrook, etc., etc., etc.

Malgré la force d'inertie opposée à cette tendance absurde et tyrannique, elle n'en continue pas moins, à certains intervalles, dans quelques Bureaux publics. En vain, essaya-t-on de résister directement à ce dépouillement forcé de nos droits et de nos souvenirs. Les vexations et les menaces désarmèrent, il y a déjà quelques années, les plus obstinés. Convaincus d'ailleurs de l'inutilité de la lutte, ils plièrent la tête sous l'orage qui grondait au-dessus d'eux et attendirent patiemment des jours meilleurs. Des noms anglais ou allemands étaient souvent substitués à des noms indigènes ou français sans s'occuper si ces derniers ne rappelaient pas un homme ou un évènement bien chers au cœur de nos compatriotes, sans s'inquiéter s'ils n'étaient pas un titre de gloire ou de reconnaissance pour ceux qui l'avaient choisi. On vit ainsi disparaître plusieurs noms remarquables dans l'histoire: *New-Liverpool* fut substitué à *Etchemin*, *William Henry*, à Sorel, Kilmarnock, etc., etc.

On fit ainsi disparaître du langage officiel une foule de noms qui méritaient d'être conservés, mais l'opinion publique se vengeait de ces tentatives mesquines en restituant, dans la vie ordinaire, les noms ainsi ostracisés, aux endroits qui les portaient auparavant. Relégués pendant quelque temps à l'écart, la force de l'habitude les ramena bientôt à la surface, comme ces corps qu'on ne peut maintenir sous l'eau; et ils finirent peu à peu par se frayer un chemin jusque dans cette même langue officielle d'où on croyait les avoir bannis à perpétuité. C'est ainsi que l'énergie et le bon sens populaires finirent par triompher en plusieurs endroits des projets tyranniques d'une foule de citoyens de faux aloi qui croyaient faire leur Cour aux hommes d'état de l'Angleterre en mettant en pratique, sur ce théâtre éloigné du monde des lois barbares condamnées depuis longtemps par l'Europe civilisée et même par l'Angleterre.

Cependant, après des essais plus ou moins infructueux d'anglifier le pays, le gouvernement anglais revint à une politique plus libérale commandée d'ailleurs par les circonstances. L'élément français commença à jouir de sa juste part d'influence dans la direction de la politique du pays. On constata bientôt les heureux effets de ce changement. Les aspirations légitimes des populations furent petit à petit mieux accueillies. On commençait à les traiter un peu en sujets après les avoir traités longtemps en vaincus. Une ère nouvelle s'ouvrait devant eux, ils allaient bientôt être les maîtres de leurs destinées. Cette nouvelle direction imprimée aux affaires ne tarda pas à se faire sentir jusque dans les désignations à donner aux endroits nouveaux. On n'eût bientôt plus la même horreur pour les noms français, et l'on poussa même la condescendance jusqu'à en assigner quelques uns à des cantons nouvellement formés.

Les choses allèrent toujours en s'améliorant jusqu'à la dernière division faite dans le pays pour les fins électorales et judiciaires, en 1853. Une idée plus large et plus patriotique semble avoir présidé à celle-ci. Un choix plus judicieux en fit le résultat nécessaire. On donna, en effet, aux nouvelles circonscriptions, des noms tirés pour la plupart de notre histoire dans laquelle brillent tant de noms remarquables, d'hommes distingués, et comme soldats et comme citoyens; La Salle, Lauzon, de la Durantaye, de la Vallière, d'Iberville, etc., etc.

Aux Etats Unis, on jette çà et là au centre d'un nouveau territoire un nom Grec ou Romain plus ou moins ambitieux. On semble prendre plaisir à multiplier les souvenirs classiques. Utica, Lycurgue, Solon, Socrate, Cincinnati, etc., etc. C'est le passé qui envahit le présent et essaie à fait revivre, à des siècles de distance, le souvenir des grandes choses et des hommes d'autrefois. Une petite ville bâtie en briques, remplie de manufactures et de magasins, d'entrepôts etc., ambitionnera l'honneur de rappeler aux voyageurs la gracieuse élégance d'Athènes, la beauté superbe de Rome, etc.

Soyons plus naturels et plus modestes. Contentons-nous de ces noms sonores et harmonieux qui nous ont été légués par les fières peuplades qui habitèrent jadis ces contrées, ou de ceux que nous trouvons si facilement dans notre histoire nationale. Soyons ce que nous sommes; et, si nous ne pouvons pas réussir à attirer l'attention des étrangers par nos richesses et nos ressources naturelles par la grandeur de nos paysages et le charme de nos sites naturels, nous ne séduirons pas davantage leur curiosité en leur énumérant une suite de noms pompeux empruntés à la Mythologie ou à l'histoire ancienne. Chaque pays doit avoir d'ailleurs sa physionomie propre, son caractère original, son cachet particulier, et il perdrait infailliblement ces signes distinctifs en s'affublant pompeusement d'un passé trop brillant peut être pour être surpassé et la plupart du temps trop méprisable pour être imité.

Nous aurions voulu offrir au public un livre dans lequel il pourrait facilement et sans longues recherches l'histoire succinte et abrégée de chaque lieu, de chaque paroisse, de chaque comté, de chaque district, dans la Province de Québec et quelques lieux environnants. Le lecteur y trouverait l'origine de chaque nom, sa signification, sa date, ses transformations, son orthographe, le nom de chaque village, la date de son établissement, celle de son érection civile et canonique, ses limites, sa population et son industrie, ses rivières, ses lacs, etc. Et ce livre est à faire.

L'article sur les paroisses les plus importantes contiendrait, en outre, quelques détails sur les noms de leurs fondateurs, sur leurs œuvres, sur les établissements importants qu'on y rencontre, académies, écoles des Frères, écoles commerciales, colléges, couvents etc.

Les consonnances étrangères, la différence de prononciation ont souvent causé des changements d'orthographe dans les noms de différents lieux; on devrait s'efforcer de rétablir celle qu'ils doivent avoir et de fixer ceux qui semblent les plus anciens et les plus corrects, en se conformant avec autant d'exactitude que possible aux documents historiques et aux sources les plus respectables et les plus authentiques.

Ce recueil nous semblerait d'autant plus utile que le besoin s'en fait sentir de plus en plus chaque jour. Les progrès de l'Histoire du Canada, les développements considérables de son territoire, l'importance d'un grand nombre d'endroits aujourd'hui plus fréquentés, les relations les plus suivies et plus journalières de ses habitants avec les parties les plus éloignées de la Puissance, nous mettent tous les jours en présence d'une foule de noms de localités peu connus et peu familiers à la majeure partie des lecteurs. Les progrès de la géographie doivent suivre d'ailleurs ceux de l'histoire; et c'est à la lumière de ses deux flambeaux que l'on apprend à connaître réellement et sans trop d'efforts tout ce qui peut intéresser l'homme d'études et l'homme de lettres.

Sans doute, il faudra interroger, pour aider dans ce travail, les personnes familières avec les langues sauvages. Les dialectes des enfants de la forêt sont nombreux, et c'est ce qui explique les sens divers que l'on a donnés au même nom. Il faut donc les dépouiller de tout ce qui leur est étranger, les réduire à leur valeur réelle et leur rendre leur véritable signification.

Il faudrait dans ce transit suivre l'ordre alphabétique, afin de permettre au lecteur de trouver plus facilement l'endroit ou le nom cherché; ce grand travail laisse sans doute beaucoup à désirer. Eloigné des sources officielles, il sera peut être impossible d'y faire entrer des détails qu'on aimera sans doute à y trouver et qui le complèteraient davantage.

On pardonnerait volontiers les lacunes qui pourront s'y rencontrer dans une première édition en considération des difficultés que l'auteur aurait à surmonter pour accomplir cette tâche. Tel qu'il sera, cet ouvrage offrirait, cependant, une foule de renseignements précieux dont un grand nombre ne pourraient être recueillis nulle part ailleurs et qui y trouveraient naturellement une place.

Outre les avantages qu'y trouverait le clergé, l'homme d'affaires et les citoyens en général, l'historien et le nouvelliste y puiseraient mille renseignements, glanés péniblement aux sources les plus authentiques, et dont la recherche serait un ouvrage fastidieux et souvent impossible à la plupart des lecteurs.

Ces pages leur rappelleraient une foule de reminiscences importantes, pleines de charme et d'intérêt. Il n'y a rien qui peigne aussi fidèlement le caractère d'un peuple comme les noms dont il se sert pour désigner les lieux et les choses. Gai ou triste, grave ou enjoué, religieux ou sceptique, il laisse partout sur son passage des traces vivantes de ses qualités et de ses vertus.

On retrouverait dans ce travail, à côté d'un nom apporté de la Bretagne ou de la Normandie, un nom sauvage religieusement conservé jusqu'à nous. En partageant le Nouveau Monde avec les races aborigènes qui l'avaient seules possédé jusqu'alors, nos pères n'avaient pas voulu rompre la chaîne des traditions de ces peuplades dont ont cherchait à assurer le bonheur dans cette vie et dans l'autre. La plupart des rivières et des lacs baptisés par les Iroquois, par les Mic-Macs et les Hurons ont retenu, jusqu'à cette époque, les noms sonores et harmonieux de leurs naifs dialectes. Seuls souvenirs qui nous restent de leurs règnes éphémères, tronçons égarés çà et là d'une histoire sans origine et sans lendemain, obscurs monuments du passage de ces fortes races de vaillants guerriers qui s'effacèrent peu à peu devant la civilisation et ont fini par disparaître entièrement.

Nous espérons donc que le public accueillerait avec bienveillance et intérêt un travail qui coûterait bien des veilles mais qui pourrait servir de base et de point de départ à une œuvre plus parfaite et plus considérable.

En réunissant les matériaux nécessaires à la confection de ces volumes, en les coordonnant dans l'ordre suivant lequel nous les indiquons au lecteur, on obéirait à un sentiment patriotique plutôt qu'à un sentiment personnel. Outre le plaisir que l'auteur trouverait dans cette occupation elle répondrait à cette noble pensée d'un homme de génie "que chaque citoyen était débiteur de son pays." Celui-là paierait sa dette au trésor commun en contribuant, dans la mesure de ses forces à étendre et à élargir le cercle de nos connaissances historiques. Heureux de pouvoir s'acquitter de cette tâche de manière à être utile à nos concitoyens, nous ne demanderions ni leur approbation ni leurs éloges, persuadé que l'homme qui accomplit son devoir trouve dans la satisfaction de sa conscience sa plus sincère et sa plus durable récompense. Et nous croyons avoir accompli un devoir en indiquant les sources, les besoins, le plan de l'ouvrage enfin. Heureux si nous pouvions en voir l'exécution aux mains de nos érudits!.... Certainement celui qui se chargerait de ce travail herculéen aurait bien mérité de la patrie et aurait acquis bien des titres à la reconnaissance des générations.

RURICOLA.

ALBUMS!
ALBUMS!
ALBUMS!

Un assortiment complet reçu ce jour à la Librairie de LA MINERVE.
nov—64

VENTE PAR ENCAN.

PAR HENRY J. SHAW.

LE CÉLÈBRE POELE DE CUISINE DE WALKER.

Le soussigné donne avis qu'il vient de recevoir un assortiment de ces célèbres Poêles de Cuisine qui ont donné une satisfaction si universelle. On peut les voir à ses entrepôts, rue Craig, près du carré Victoria, où l'on peut aussi obtenir de nombreux certificats.

HENRY J. SHAW.

MEUBLES NEUFS ET ÉLÉGANTS.

Le soussigné vient de recevoir et offre en vente pour le compte de la Manufacture de Bowmanville, un grand assortiment de Meubles, comprenant Services de salon en toile de crin, Rep de fantaisie, Terry et Cotaline à des prix variant entre $65 à $400

Des Services de Chambre à Coucher en noyer, marquetée de bois d'"Ambryne," dessus en marbre, et Chaises couvertes, de $125 à $150.

Services unis en noyer et en chêne, de $45 à $120.

Magnifiques Services peinturés et en bois franc, tous complets, de $15 à $35.

Des Buffets très-élégants, richement sculptés et unis en noyer et en chêne, de $25 à $150.

Des Tables à Dîner à panneaux appariées, en noyer et en chêne, de $20 à $100.

Chaises couvertes en cuir, Tables de Bibliothèques, Secrétaires à tiroirs secrets, Sofas en toile de crin, Canapés, Fauteuils, Tables de Centre, Garde-Robes, Tables à Cartes et environ 3,000 Chaises en jonc et en bois. Le tout en bois sec et d'un excellent travail. Aussi, quelques Miroirs Anglais et Jardinières.

Les effets seront empaquetés avec soin et envoyés aux personnes résidant au loin à peu de frais.

H. J. SHAW,
Bâtisses de Shaw,
89 — 726 et 728, Rue Craig, Montréal.

GRANDE VENTE A STE. AGATHE DES MONTS.

2 Lots de terre de 150 arpents, dont 50 en bon état de culture, à un mille du village.

3 Emplacements au village même; 2 avec maison; l'autre avec maison, magasin, boulangerie, hangars, écuries, etc, avec le Fonds de Marchandises.

Conditions faciles.

S'adresser sur les lieux à

M. FRS. LÉONARD,
Propriétaire.

19 février.—136 m c U A p

BUREAUX A LOUER

A louer, quelques-uns des Bureaux si avantageusement situés

AUDESSUS DES
BUREAUX DE "LA MINERVE."

21 fév.—3 — 140

A LOUER,

A l'angle des rues Ste. Catherine et Jacques-Cartier, CE SUPERBE MAGASIN, maintenant occupé par John Hey, Ecr. Les tablettes, comptoirs, gazoliers, etc., appartiennent au magasin. Aussi un bon logement. Prix modéré. S'adresser à

P. BOUDRIAS.

5 mars.—118 c j

A LOUER

Un MAGASIN MAGNIFIQUE, No. 220, Rue Notre Dame, de 23 x 78, avec deux belles vitrines — bonne location pour un magasin de quincaillerie ou autre branche de commerce, étant le plus central de la ville de Montréal.

Adressez:

E. L. ETHIER,
216, Rue Notre Dame.

17 fév.—134

L'ÉTÉ A LA CAMPAGNE.

MAISON A VENDRE A VARENNES—S'adresser au Bureau de la Société de Construction de Montarville, No. 17, rue St. Lambert.

12 Mars. — 154—1m a k

AUX CAPITALISTES.

DEUX MAGNIFIQUES MAISONS et TERRAINS à vendre.

S'adresser à

S. P. MOUSSETTE, Notaire,
No. 7, Rue St. Vincent.

Ou à

LOUIS BROSSEAU,
Propriétaire.

9 Mars. — 151—6m p

24 Cottages en Briques A VENDRE.

MM. David, Rivard Laurent et Drolet, offrent en vente, 24 COTTAGES EN BRIQUES SOLIDES, à la suite des 24 Cottages qu'ils ont déjà bâtis sur la rue Drolet.

Ces Cottages livrables le 15 Avril prochain, contiennent 10 appartements, Water Closet, et sont situés dans une position très-salubre, qui commande une belle vue du Parc Mont-Royal et du fleuve St. Laurent et à proximité des Chars Urbains.

Conditions très-libérales. Titres parfaits, commus, &c.

S'adresser aux propriétaires, No. 41, rue St. Vincent.

23 février—140 am

PROPRIÉTÉ A VENDRE.

A VENDRE OU A LOUER,

L'HOTEL JACQUES CARTIER, situé sur la Place Jacques Cartier, contenant Salons, Cabinet de Lecture, Salle à manger, Salle de billard, Comptoir et 65 chambres à coucher. On ne demande pas de comptant, et on acceptera sur de bonnes garanties, un taux d'intérêt satisfaisant.

Pour plus amples informations, s'adresser à

A. PREVOST & CIE.

26 déc.—85 k

A VENDRE,

Aux Tanneries Ouest, à 20 minutes de marche du Bureau de Poste de Montréal, et à une place très avantageuse, PLUSIEURS MAISONS et EMPLACEMENTS VACANTS.

Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au Soussigné,

FD. FAURE, N. P.
et Maître de Poste.

19 fév.—135 am k

TABLES DE BILLARD A VENDRE

QUATRE MAGNIFIQUES TABLES DE BILLARD de seconde main sont offertes en vente.

S'adresser à

H. McVITTIE,
Royal Billiard Room,
30, rue Notre-Dame, Montréal.

23 fév.—119 m k

DISTRICT DE MONTRÉAL.

Une SESSION DE LA COUR DU BANC DE LA REINE ayant juridiction criminelle, pour le District de Montréal, se tiendra au Palais de Justice en la Cité de Montréal,

Le Vingt-quatrième Jour de Mars prochain,

A DIX heures de l'avant-midi. En conséquence je donne avis à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce District et à toutes les autres personnes, qu'elles y soient présentes. Je donne aussi avis à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix, pour le District susdit qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs records.

C. A. LEBLANC,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 14 Mars 1874. — 156

VENTE PAR ENCAN.

PAR BARRETT & RAE.

VENTE PAR ENCAN,

D'une Magnifique Garniture de de Maison, Piano de Chickering, Nouveau Tapis Tapestry, Miroirs, Tapis à l'huile de Hare, Superbes sets à dîner,

MERCREDI MATIN, 18 MARS.

Au No. 99 Rue St. Louis.

Nous avons reçu instruction de J. DEBEAUFORT, Ecr., de vendre à sa résidence, No. 99 Rue St. Louis, tout son Magnifique Ameublement, qui est en très bon ordre, et comprenant en:—Un Piano de Chickering de 7¼ octaves complets, à coins ronds, sculpté en arrière et en avant, magnifique instrument; Sets de salle, (Noyer noir sculpté et couvert en crin noir)—Tables de centre, Tables à cartes, Etagère, Ornements de cheminée, Chromos, Tableaux, deux Miroirs P. P. [80 verges, presque neufs], Tapis Tapestry, grande Table à Dîner, Sideboard en Noyer noir sculpté, 2 services de Table en porcelaine, (140 pièces chaque) Services à Thé et à Café en porcelaine E. P. et Verrerie, Etc, Poêle "Oriental" No. 14, Poêle de passage "Oriental", 50 verges de Prelats de Hare, Tapis d'escaliers Services de Chambre à Coucher en Acajoux et en Noyer Noir, Couchettes en fer, Matelas en crin, Lits de plumes, Belles Couvertes et Draps de lits, [environ 74 verges], Magnifique patron de Tapis Tapestry, Articles de chambre, Etc., Nouvelle machine à coudre de Singer, Gazéliers, Garnitures de Chambres, Etc.

Les personnes désirant un Piano réellement bon feront bien d'assister à la vente de l'instrument ci-dessus mentionné.

Vente à DIX heures A. M.,

BARRETT & RAE,
152 — Encanteurs.

BARRETT & RAE,

ENCANTEURS PUBLICS,

Salle de Vente: 71, rue St. Jacques

PRINTEMPS 1874

Nous désirons remercier nos amis et le public en général de l'encouragement que nous avons reçu pendant l'année qui vient de s'écouler et nous leur annonçons que nous ferons nos meilleurs efforts pour mériter leur patronage à l'avenir.

Nous faisons actuellement des arrangements pour les ventes du Printemps, et à juger du succès que nous avons obtenu l'année dernière et des hauts prix réalisés à nos ventes, nous offrons nos services d'Encanteurs avec confiance aux personnes désirant faire des ventes ce Printemps.

Les personnes qui voudront bien nous donner leurs ordres, feront bien de faire des arrangements de bonne heure, afin d'avoir le choix des jours qui ne sont pas encore engagés.

Les personnes qui ne veulent disposer que d'une partie de leurs effets, trouveront nos ventes hebdomadaires, à nos Salles, 71, Rue St. Jacques, un excellent moyen de réaliser des prix convenables, vu que nous croyons avoir toutes les semaines une des meilleures assistances, sinon la meilleure, de toutes les maisons d'encan de la ville.

BARRETT & RAE,
Encanteurs,
158—1x k — 71, Rue St. Jacques.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

On offre en vente un FONDS de Marchandises Sèches, nouvellement acheté pour argent comptant, avec le privilége du loyer.

S'adresser Nc. 217, rue St. Joseph.

11 mars. — j—151

GRANDE VENTE A BON MARCHÉ AU "Cheapside" 437 et 439, Rue Notre Dame,

Rideaux en net vendus à 40 pour cent d'escompte, prix variant de 60c à $15.00—le plus grand assortiment et le meilleur marché qui ait jamais été offert en vente! avantage sans précédent dans le commerce.

40 Caisses de Marchandises Sèches, nouveaux styles, justement ouvertes, et offertes à des prix réduits tels que:—

Etoffes à Robes.

Mohair et Alpaca en couleur, 25, 30, 35, 40, 45 et 50c.

Balarnoes 25, 35, 35, 40, 45, 50, 60c.

Alpaca soie et laine, 50, 55, 60c.

Poplinettes carreautés et barrés 35, 40, 50, 60c.

Poplines Irlandaises nouvelles couleurs, $1.50 valant $2.00.

Popline française 75c, $1.00, $1.25 valant $1.00, $1.25 et $1.50.

Et une grande variété d'Etoffes à Robes à des prix extrêmement bas.

Marchandises de Deuil.

Russel, Persian et Queen's Cord, 20, 35, 40 à 75c.

Baratheas, 35, 40, 45, 50, 55, 60c.

Crepés 35, 40, 45, 55, 60, 70, 80c.

Paramattas 40, 45, 50, 60, 75c

Paramattas soie et laine, $1.00, $1.10, $1.25, $1.40, $1.60.

Drap Impératrice 40, 50, 60, 65, 75c.

Popline française $1.00, $1.25.

Drap de Collége 50, 60, 70, 75c.

" " Merz 40, 50, 60, 70c

Crêpe pesant, "Courtaul" $1.50, $2.00, $7.50 à $5.00 la verge.

Alpacas Noirs, Alpacas Noirs.

La célèbre Alpaca, Lion brand sans rival sur le marché, pour 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60 à $1.00.

Alpaca noir soie et laine, 50, 60, 70, 75, 90 à $1.00.

Indiennes, Indiennes.

10 Balles d'Indiennes nouvelles, couleurs garantis à 10, 11, 12, 14, 15 et 17c.

Tapis, Tapis.

Tapis coton, 15, 17, 20, 25, 30, 35c.

Tapis en feutre, 70, 80, 90c.

Tapis en laine, 2 doubles, 75c, $1.00, $1.25.

" " " 3 " $1.25, $1.50, $1.75, $1.80.

" Tapestry, 75c, $1.00.

" Bruxelles, $1.75, $1.80.

Prelats Anglais $1.20 la verge.

Tweeds et Draps.

Un grand assortiment venant d'être reçu, consistant en Tweeds Canadiens, Tweeds Anglais, Tweeds Ecossais, prix variant de 40c à $2.00

Draps noirs de $1.00 à $6.00.

Habillements pour Messieurs faits à ordre sous bref délai.

Gants de Kid français, 75c valant $1.13.

Et une grande variété de Marchandises de goût et de fantaisie nouvellement importées et vendues à prix réduits.

ALLEZ AU "CHEAPSIDE,

437 et 439, *Rue Notre Dame*,

Si vous voulez épargner de l'argent

A. A. MURPHY,
Propriétaire.

14 Mars. — 156—r

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

MAGNIFIQUE VILLA DÉTACHÉE ET TERRAIN, RUE SHERBROOKE EST.

VENDREDI, 20 COURANT

Le soussigné d'après avis de V. P. W. DORION, ECR., vendra à ses Salles d'Encan la Villa à moitié isolée, à trois étages et à façade en pierre, située sur la Rue Sherbrooke-Est, faisant face à la Rue Berri. Façade 86 pieds; superficie au-delà de 25 3 0 pieds.

La Maison est à trois étages. Elle possède un rez-de-chaussée et une attique du dernier fini, donnant cinq étages. Elle offre toutes les améliorations et commodités modernes Le site commande une vue splendide de la ville et du fleuve. Le terrain est nouvellement planté d'arbres touffus sur la façade et en arrière se trouve un joli jardin. L'écurie en briques et la remise à voitures sont dissimulées à la vue. Dans l'ensemble cette propriété comme résidence et comme terrain est à désirer de tous ceux qui aiment le confortable.

Commué. Titre parfait. Environ un tiers en argent; balance à 7 par cent d'intérêt Possession 1er Mai.

Vente à DIX heures ET DEMIE.

JOHN J. ARNTON,
156 — Encanteur.

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Seront vendus au plus haut offrant et dernier enchérisseur, en lots, aux anciennes Salles d'Encan de JOHN J. ARNTON, No. 79 Rue St Jacques, dans la Cité de Montréal, JEUDI, le VINGT-SIXIEME jour de MARS courant, à DIX heures de l'Avant Midi, les Immeubles et Premisses suivants appartenant aux biens et à la Succession de feue DAME HELEN O'GILVIE, en son vivant de la cité de Montréal, veuve de feu James Goudie; en son vivant du même lieu, Rentier, tous deux décédés, savoir:—

Cet emplacement de valeur et premisses situés sur et formant le coin Est des Rues de la Montagne et Dorchester, dans le Quartier St. Antoine, dans la cité de Montréal et connus et désignés sur les Plan Officiel et Livre de Renvoi du dit Quartier comme lot numéro cinq cent quatre-vingt quatorze (594) formant environ quatorze mille cent deux pieds en superficie, mesure anglaise, le dit emplacement étant subdivisé en lots suivant le plan d'iceini fait par Joseph Rielle, arpenteur assermenté, et daté le 24 Janvier dernier et déposé au bureau du Notaire soussigné.

Le lot No. "un" du dit plan de subdivision est situé et forme le coin des rues de la Montagne et Dorchester avec la résidence en bois à deux étages et écurie en brique ci-dessus érigées.

Les Lots Deux, Trois et Quatre, sur le dit plan de subdivision font face à la rue Dorchester sans aucune bâtisse.

Et le lot numéro Cinq fait aussi face à la Rue Dorchester avec un Chalet à double charpente à un étage et remise à bois ci-dessus érigée, avec le droit d'entrée et de sortie dans et à travers la ruelle ou passage de dix pieds de largeur en arrière des dits lots Un, Deux, Trois et Quatre s'étendant de la rue de la Montagne, en tous temps en commun entre les propriétaires des dits lots tel que désigné et montré sur le dit plan de subdivision.

Propriété commuée.

Pour termes, conditions et communications du plan de la propriété,

S'adresser à

H. BRODIE, N. P.

ou à

JOHN J. ARNTON,
Encanteur.

Montréal, 11 Mars 1874. — 154

VAPEUR ET BARGES A VENDRE

Convenables pour la navigation sur l'Ottawa.

Les soussignés offrent en vente le vapeur "Mick" et les barges "Bertha," "Aleta," "Gatineau," "Du Lièvre," "Capital," "Bay," "Pontiac," et "Rideau," faisant partie de la succession en faillite de Lusk, Lough & Castle.

Tous ces bateaux sont sur le Canal, à Montréal, et les personnes qui feront des arrangements pour l'achat général ou partiel peuvent en prendre immédiatement possession.

Pour détails, etc., s'adresser à

RIDDELL & EVANS,
Syndics, &c.,
North British Chambers,
11, RUE DE L'HOPITAL,
Montréal.

17 fév.—131 m

A L'ENSEIGNE de L'OURS

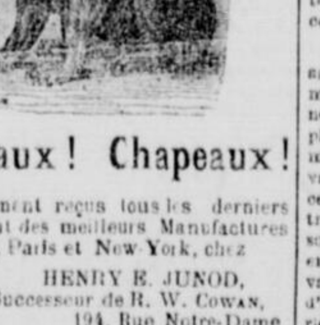

Chapeaux! Chapeaux!

Nouvellement reçus tous les derniers goûts venant des meilleurs Manufactures de Londres, Paris et New-York, chez

HENRY E. JUNOD,
Successeur de R. W. COWAN,
194, Rue Notre-Dame.

13 Mars. — 155—r

CHAPELLERIE ET FOURRURES

MAISON

THIBAULT, LANTHIER & CIE

No. 271, Rue Notre-Dame.

Bon Marché, Bon Goût, Style recherché.

L'établissement que MM. THIBAULT, LANTHIER & Cie, viennent d'ouvrir, se recommande de lui-même au public par son assortiment complet de Chapeaux en Soie, Feutre Parapluies Pardessus en Caoutchouc, Gants de Kid etc., articles choisis par les propriétaires sur les meilleurs marchés d'Europe et d'Amérique, avec tous les avantages que font procurer l'achat au comptant.

Rien n'a été épargné pour faire de ce nouvel entrepôt de Chapellerie et de Fourrures le premier établissement de la cité de Montréal. Leurs articles réunissent à une qualité supérieure les plus hautes conditions d'élégance et de bon ton.

L'importation des marchandises les plus recherchées, patronisées par le haut style sera pour eux une spécialité qu'il leur sera d'autant plus facile de soigner que tout leur stock est neuf.

La maison se chargera du soin des Fourrures durant l'été à des prix modiques avec une assurance si on le désire.

A VENDRE

Un stand avec tiroirs pour une épicerie de première classe.

Montréal, 10 Mars 1874.—153 A C

VENTE PAR ENCAN.

PAR BENNING & BARSALOU.

UNE RARE OCCASION POUR SPECULER A ST. LAMBERT.

Les soussignés ont reçu avis de la part d'ALPHONSE BOYER, Ecr., de vendre à leurs Salles, Nos 126 et 128, Rue St. Pierre,

MARDI, LE 24 MARS,

Cette FERME de prix située à St. LAMBERT, en face de la ville. Le front sur le fleuve est de plus de TROIS ARPENTS sur une profondeur irrégulière—comprenant environ 240 ARPENTS, dont 150 sont bien cultivés. Le reste est en parc et en bois d'érable. Il y a trois bonnes maisons sur cette propriété, en pierre et en bois—l'une d'elle est toute neuve—avec dépendances, glacière, granger, étables, &c., &c., et un jardin fruitier. Cette terre est bornée en avant par le St. Laurent sur un coté par la propriété de M. Marcil, sur l'autre par une avenue de 80 pieds de largeur et le chemin appelé: "Coteau-Rouge," conduisant à Chambly.

C'est une des meilleures occasions pour les spéculateurs, capitalistes et autres de faire de l'argent, vû que cette propriété est très bien située pour être divisée en Lots à Bâtir.

Vente à ONZE heures.

BENNING & BARSALOU,
151 — Encanteurs.

"CHATEAU DU HALDE,"

400 Caisses Vin de Bordeaux, crû de 1869 et 1870. Prix, $7.50 la caisse.

Balance en mains d'une consignation envoyée en Juin dernier à bord du voilier "FRESH," de Bordeaux, par un riche propriétaire du Pont St. Esprit, France, dans le but d'introduire ce Vin au Canada. Ce Vin est spécialement recommandé aux connaisseurs.

S'adresser à

A. & A. B CHARLEBOIS,
16, rue St. Sacrement.

Ou à

GAUCHER & TELMOSSE,
200, rue St. Paul.

27 fév.—143 m k

Magnifiques Loquets-Pendants

E. G. MELLOR,

285—RUE NOTRE-DAME,—285

CRYSTAL BLOCK

Le plus grand assortiment, les meilleures Marchandises, les plus bas prix.

Une visite vous en convaincra.
19 Février. — 136—a

JAMES LEAR

BIJOUTIER ET HORLOGER EN GROS

ET

IMPORTATEUR

DE

MARCHANDISES de FANTAISIE

BATISSES DE WINKS

10,—Rue St. Bonaventure,—10

MONTRÉAL.

Mr. LEAR

ATTIRE

L'ATTENTION DU COMMERCE

SUR LA

CIRCULAIRE SUIVANTE:

Messieurs,

Permettez-moi de vous annoncer que j'ai maintenant en mains à mon magasin, un assortiment varié D'ECHANTILLONS de Marchandises de Fantaisie d'Europe de toutes sortes, &c. Les manufactures Anglaises en cette ligne sont toutes bien représentées

Ces échantillons ont été choisis par mes agents en Europe, et venant directement des manufactures, comprennent les dernières nouveautés. Cette collection se compose de plus de 10,000 articles, et j'ose affirmer qu'une visite à mon magasin vous convaincra qu'on n'a jamais offert en vente en ce pays un aussi complet assortiment de patrons. Des commandes pour importations sont sollicitées des négociants et marchands engagés dans les branches de commerce suivantes, savoir: Marchandises de Goût, Jouets d'Enfants, Papeterie, Bijouterie, Quincaillerie, Verrerie et Porcelaine, Pharmacie, Parfumerie, Marchandises Sèches, Photographie Articles de Tabaconistes, etc.

Je me charge d'exécuter les commandes d'après une avance déterminée sur le sterling, ou de ne charger qu'une commission, si l'acheteur fait lui-même les entrées de douane. Les avantages obtenus en important directement, et en choisissant dans l'assortiment si complet devront engager les marchands à donner leurs ordres le plus tôt possible pour le commencement de la saison.

La liste des départements et toute autre information seront fournies avec plaisir à ceux qui les demanderont soit par lettre, soit à mon magasin, 10, Rue St. Bonaventure, Montréal.

Je demeure votre obéissant serviteur,

JAMES LEAR.

Montréal, 18 Fév. 1874. — n—134

COMPAGNIE DE PIANOS DE NEW-YORK ET BOSTON.

430 et 432, rue Notre-Dame, Montréal

Agents pour les célèbres manufactures suivantes:

ALBERT WEBER, NEW-YORK,
F. P. PEASE & CO., do.
J. & C. FISCHER, do.
HALLET, DAVIS & CO., BOSTON.
HY. F. MILLER & CO., do.
ORGUES DE GEO. WOOD, do.

Nous annonçons respectueusement au public que nous sommes encore à l'ancienne place d'affaires, 430 et 432, rue Notre-Dame, et que nous avons agrandi nos entrepôts, que nous considérons maintenant les plus beaux de la Puissance. Pianos à sept octaves, $275, garantis pour dix ans.

THOMAS A. HAINES,
Gérant.

On vient de recevoir un grand assortiment de Tabourets pour Pianos.

7 mars.—ta — 180

COMMERCE.

Bureau de "La Minerve"
Montréal 16 Mars 1874

Temps beau.

MARCHE MONETAIRE.

Montréal, 16 Mars 1874.

L'or ouvert à 111⅞ et monté à 000 et fermé à 111⅞.

Greenbacks ont été achetés 10⅞ à 11 et vendus à 10⅞.

Change sur New-York vendu de 10¼ à 00.

Traites payables hors de New-York ½ pour cent extra.

Change sur Londres de 4.84 à 4.84½.

Traites d'Or pair à ⅛ prime.

Argent Américain de 9 à 10.

L. MARCHAND & FILS,
Courtiers, coin des Rues St. Jacques et St. François-Xavier.

COTES DES FONDS.

STOCKS.	VALEUR.	Div. dern. six mois.	VENDEUR.	ACHET'RS
BANQUES, ETC.	$		P C	P C
Montréal	200	8 p.c	193½	193¼
Ontario	40	4 p c	109	108¾
British N. America	50	1 p c	....	140
Cité	100	3 p.c	.04	107½
Peuple	50	4 p c.	106½	10..
Molson	50	4 p.c.	109	107
Toronto	100	6 p.c.	199½	97
Jacques-Cartier	50	4 p.c.	108	105
Marchands	100	4 p.c.	1.2½	112
Townships de l'Est	5.	4 p.c.	120½	119
Québec	100	4 p c	109½	107
Nationale	50	4 p.c	110	108
Union	00	4 p c	106½	105½
Mechanic's	50	4 p.c	85½	8.½
Royale Canadienne	50	4 p.c	99½	99¾
Commerce	50	4 p.c	125	124
Métropolitaine	100	4 p.c	100	99½
Dominion	50	4 p.c.	....	07½
Hamilton	....	......	97½	95
Maritime	....	......	92½	90
Echange	..	4 p.c.	102½	101½
Intercolonial Coal	00	......	80	70
Huron Copper Bay	5	1sp.c.	40	2.
C. de F. G.-Tronc, 7 pc stg	100	......	99	95
" M. & C. 6 p c stg.	....	......	93½	92
" " 8 p c cri.		......	100	....
Télégraphe de Montréal	40	5 p.c	178	177
Télégraphe de la Puiss.	100	......	1.0	..
Cie. de Nav. du Richelieu	00	5 p.c.	1.5	170
" " Canadienne	100	4½p.c.	80	78
Cie. des Chars Urbains	50	6 p.c.	178	173
Cie. du Gaz	40	4 p.c.	124	123½
Merchant's Exchange	00	4 p c.	...	101
Crédit Foncier	...	5 p c	117	114
Can. Rolling Stock Co	50	4 p.c	97½	94
Can. Eng. & Mach. Co	50	5 p.c	70	60
Cie. d'Ass. de Québec	....	......	..	....
Mont. Invst. Ass. Stock	100	......	...	..
Can. Cotton M. Co	100	......	75	65
Can. R'y Equipment Co	100	......	102	101
Cornwall Man. Co	...	......	..	..
Mont. Warehousing Co.	50	......	92½	85
North Am. Car Co	...	6 p.c	51	45
Mont. Dist. Building Soc	..	......	103	....
Sealing & Fishing Co	....	......	....	....
Dominion Stock	100	......	....	105
Dominion Fonds	....	......	....	....
Déb. du Gouvern. 6 p c stg.	....	......	....	....
Déb. du Gouvern. 6 p c cr.	....	......	....	....
Déb du Gouvern. 5 p c stg	....	......	....	....
Déb. du Gouvern. 5 p c cr.	....	......	....	....
Bons du Havre 6½ p c	....	......	100	99½
" Corporation 6 p c	...	......	99	9.
" Aqueduc 6 p c	...	......	99	98
Stock de la Corpor. 7 p c	200	......	112	110
" " " 6 p c	00	......	100	98

CHANGE.

Banque de Londres, 60 jours .... 10⅞ @ 109½
Traites en or d° .... pair @ ⅛
Or de New-York à 11 30 a.m .... @ 111⅞

REMARQUES.

Ventes cette avant-midi :

Banque des Marchands—20 à 112½.

Banque Royale—50 à 99¾, 45 à 99½.

Banque Maritime — 10 rapportées à 89½, 50 à 99, 50 à 99.

Banque d'Hamilton—4 à 97.

Bons du Hâvre — $1000 rapportées à 99½.

Ventes cette après-midi :

Banque de Montréal — 5 à 193½, 10 à 193¾.

Banque du Peuple—4 à 106.

Banque des Marchands—30 à 112½.

Cie. des Chars Urbains—50 à 179, 50 à 180, 10 à 180, 20 à 180.

C. & C. G. GEDDES,
Courtiers,
No. 44, rue St. Jean,
Bâtisse de la Banque d'Epargnes
Rez-de-chaussée.

Montréal, 16 Mars 1874

NAVIGATION

INFORMATIONS GENERALES.

TELEGRAPHIES SPECIALES DE LA *MINERVE*.)

Southampton, 15.

Le vapeur *Leipsig*, de Baltimore, est arrivé.

Queenstown, 15.

Le vapeur *Illinois*, de Philadelphie, est arrivé.

Queenstown, 16.

Les vapeurs *Cuba* et *Adriatic*, de New York, sont arrivés.

Plymouth, 16.

Le vapeur *Hammond*, de New-York, est arrivé.

Londres, 16.

Le vapeur *France*, de New York, est arrivé.

New-York, 16.

Le vapeur *Steinmann* est arrivé d'Anvers.

New York, 16.

Le vapeur *Oceanic* est arrivé de Liverpool.

RAPPORT QUOTIDIEN DE LA HALLE AUX BLÉS.

Montréal, 16 Mars 1874

FARINE—Reçu 500 qrts ; ventes 1200 qrts. Marché tranquille. Le blé était coté sans changement sur Chicago aujourd'hui Les prix de Liverpool ne sont pas changés, comme le mandent les dernières dépêches du câble :

	16 Mars. 1 30 p.m				14 Mars. 3 00 p.m.			
	s.	d.	s.	d.	s.	d.	s.	d.
Farine	27	6...28	6		27	6...28	6	
Blé rouge	11	4...12	1		11	4...12	1	
Rouge d'hiv	12	0...12	6		12	0...12	6	
Blanc	12	5...12	8		12	5...12	8	
Club	12	9...13	0		12	9...13	0	
Blé-d'Inde	39	6...40	0		39	6 40	0	
Orge	0	0... 3	6		0	0... 3	6	
Avoine	0	0... 3	4		0	0... 3	4	
Pois	00	0...46	0		00	0...46	0	
Lard	00	0...61	6		00	0...61	0	
Saindoux	00	0...43	9		00	0...43	9	
Bœuf	00	0...85	0		00	0...85	0	
Viande fumée	42	0...41	0		40	6...41	6	
Suif	00	0...37	9		00	0...38	0	
Fromage	00	0...73	0		00	0...73	0	

Le marché a été tranquille aujourd'hui et les cotes de samedi sont continues nominalle et changement. Ventes 50 qrts de choix supérieur à 6 50, 200 do à 6.80, 50 qrts extrat à 6.55, 200 qrts forte de boulangers à 5.75, 100 do à 5 80, 50 do à 5.85, 10 do de choix à 6 00, 100 qrts de choix superfine à 5 40, 150 do à 5.45 300 qrts midiocre à 4 30 et 50 qrts farine de seigle, à 4.45 sac de farine lourd et nominal.

Le stock en magasin et entre les mains des meuniers est comme suit :—

	1 Mars, 1874.	15 Mars 1874.	15 Mars. 1873.
Blé, mts	631,467	602,490	123,866
Blé-d'inde, "	194,764	196,228	356,360
Pois, "	21,361	22,470	9,761
Avoine, "	19,068	19,568	64,697
Orge, "	1,592,	1150	9,700
Seigle, "	......	..	......
Farine, quarts	95847	107,843	57,811
Do de Seigle.	......	......	......
Do d'Avoine	2135	381	175
Do blé-dinde	......	......	30

FARINE, à .. mar .. 196 lbs

	$ c.		$ c
Supérieur Extra	6 25	à	6 40
Extra superfine	6 05	à	6 10
Extra du printemps	5 60	à	5 70
Superfine	5 20	à	5 30
Forte pour Boulangers	5 75	à	5 90
Fine	4 70	à	4 75
Moyenne	4 30	à	4 40
Recoupes	3 50	à	4 00
Farine en sac du H.-Canada p. 100 lbs	2 60	à	2 80
Farine en sac de la Cité	2 95	à	0 00

BLE.—Marché tranquille et nominal.

FARINE D'AVOINE.—Qualité inférieure, $5.10 ; qualité de choix, $5.25 à $5.30.

BLE-D'INDE—Nominal, 70c à 75c pour cargaison.

AVOINE—Rare et ferme, de 41 à 42c

ORGE—Par mts. de 40 lbs.—Tranquille, $1.10 à $1.25.

POIS—Les cotes sont de 85c à 86c par mts. de 66 lbs, ou 77½c à 78c par mts de 60 lbs.

FROMAGE—Tranquille. Bon de manufacture, 12½c à 13c Manufacture de choix 13c à 14c.

BEURRE.—Rare et ferme. Beurre de l'Ouest en tinettes emmagasiné, 26c à 27, Beurre de laiterie, 29c à 30c. Beurre de Brockville et Morrisburg, 30c à 32c. Beurre des Cantons, 30c à 35c.

LARD—Ferme ; nouveau mess du Canada, (inspection de la Cité) $18 50 à $18 75 ; mess mince, $17.50.

SAINDOUX.—Ferme 11c à 11½c.

PORCS ABATTUS—, p. 100 lbs.—Ferme ; 7.40 à $7.60, selon la pesanteur.

ALCALIS.—Potasse tranquille ; première 5.90 à 5.92½. Perlasse ferme 7.35 à 7 40 pour première.

AVIS DE L'OUEST.—Les derniers avis de l'ouest suivants ont été reçu par le télégraphe à la Halle-aux-Blés, aujourd'hui :—

Chicago, 16.—Reçus : Farine, 8,369 ; Blé, 73,000 ; Blé-d'inde, 35,000 ; Avoine, 47,000 ; Seigle, 2,000 ; Orge, 3,000.

Expédiés : Farine, 1,787 ; Blé, 113,000, Blé-d'Inde, 13,000 ; Avoine, 30,000, Seigle 3,000 ; Orge, 11,000 mts.

10 00 a.m—Blé ferme $1.19½ pour avril.

10.40 a.m. — Blé $1.19½ à 1.20 pour avril ; $1.24 pour mai.

Blé-d'Inde—61⅞c à 61⅞ pour avril ; 64⅛ 61⅞ ; pour mai.

Milwaukee, 16 Mars 9.40 a.m. — Blé ferme No.1, $1.28 ; No.2, 1.23 au comptant à $1.23½ pour avril ; $1.27 pour mai.

10.40 a.m.—Blé ferme ; No. 1, $1.28 ; No. 2, $1.22½ au comptant ; $1.23 pour avril ; $1.26½ pour mai.

Reçus, 40,000 mts ; Expédiés, 45,000 do.

FINANCE

16 Mars.

Or, 10 a. m. .... 11⅞ Change 4 85
Or, midi .... 12⅛ Change 4 85

REÇU PAR LE GRAND-TRONC

16 Mars.

Blé, mts	......	Orge, mts	...
Farine, qts	495	R'lx Cuir,	162
Alcalis, qts	16	Porcs abattus	...
Fromage, bts.	......	Whiskey, cqs.	...
Pois, mts	......	Tabac bcts.	12
Farine d'avoine, qts.	100	Beurre, tins.	...
Lard, qrs	60	Blé-d'inde	...
Avoine, mts.	2(0)	Esprit de Vin caques	100

Produits reçus par le Chemin de Fer le Grand-Tronc, pour la semaine dernière et la semaine correspondante de 1873 :—

C. de F. G. T.

	Mars 14. 1874	Mars 12. 1873.
Blé, minots	750	11200
Pois, "	820	3 0
Avoine "	1000	1500
Orge "	....	1200
Farine, qrt	7400	10700
Avoine et farine d'avoine, qrt	200	....
Alcalis, qrt	119	285
Beurre, tins	238	2353
Fromage, btes	638	518
Lard, qrts	5 8	200
Suif, "	5	....
Cuir, rouleaux	908	1280
Porcs abattus	....	331
Whiskey et esprit de Vins, cqs	232	255
Tabac, caiss	121	112
Emplot ..ts	....	......

MARCHE DE NEW-YORK.

(Par télégraphe.)

New-York, 16 Mars p.m.

Coton—Tranquille et faible à 16⅞ pour middling uplands.

Farine—Le marché est sans changement, reçu 9,900 quarts, ventes 8,000 qrts, de 5.60 à 6.65 pour sup. de l'état et de l'ouest ; 6 35 à 6.75 pour commune à choisie extra de l'état ; 6.25 à 6.80 pour commune à choisie extra de l'ouest ; 0.00 à 0.00 pour R. H. O.

Farine de Seigle—Marché tranquille et ferme ; reçu 000 quarts ; ventes 000 quarts : 4.75 à 5.75

Blé — Tranquille ; reçu 12,000 minots, ventes 39,000 minots ; 1.56 pour No. 1 Milwaukee ; de 1.53 à 1.55 pour No. 2 Milwaukee ; 1.50 à 1.51 pour No. 2 de Chicago, 0.00 pour Iowa du printemps.

Seigle—Tranquille ; reçu 0,000 mts ; ventes 0,000 minots ; de 96 à 99 par vapeur pour nouveau mêlé de l'Ouest.

Blé-d'Inde — Marché rare et ferme ; reçu 16,000 minots, ventes 31,000 minots, de 86c à 88c pour nouveau mêlé de l'ouest ; 92c pour vieux mêlé.

Orge—Tranquille et fort, reçu 7,000 mts ventes 27,000 minots ; 0 00 pour de choix de Californie ; 2 20 pour prime du Canada Ouest.

Avoine—Plus ferme ; reçu 10,000 mts, ventes 24,000 minots ; de 00c à 00c vieille mêlé de l'Etat ; 61½ à 64c nouvelle mêlée de l'Ouest sous voile ; 61 à 65½c pour noire de l'Ouest ; de 63½ 65c pour blanche, et de 00 à 00c pour de l'Etat.

Lard—Tranquille ; reçu 00 $00 00 à 16 00 pour nouveau mess, et 15 00 à 0.00 pour vieux.

Saindoux—Marché ferme, de 9¾ à 00 pour fondu à la vapeur ; 10½ à 0 00 chaudron.

Beurre—De 38c à 50c.

Fromage—De 11c à 16½.

Pétrole — Crue de 6¾ à 7 raffiné, le 14½ à 15.

MARCHE DE CHICAGO

(Par télégraphe.)

Chicago, 16 Mars.

Farine—Marché tranquille et sans changement. Bonne à de Choix Extra du Printemps, de $5.50 à $6.75.

Blé — Marché lourd et en baisse ; ventes de No 1 du printemps de $1 23½ à 1.23½ ; No 2 du printemps à 1.19½ ; régulier frais, à $1.20½ ; No 3 du printemps, 1.16½ à 0.00 ; rejeté à 1.10.

Blé-d'Inde — Marché lourd et en baisse, de 61½ pour No. 2 mêlé, nouveau No 2 mêlé, à 58c. Régulier de 00c à 61½c. Nouveau de 56 à 57½.

Avoine—Marché lourd ; No 2 de 00c 43½c pour régulière.

Seigle — Marché ferme ; No. 2 frais, de 84c à 86½c.

Orge — Marché en bonne demande ; No 2 du printemps à 1.60 ; No 3 do de 1.50 à 1.52

Provisions—Tranquille et sans changement.

Lard—Marché tranquille ; de $14.25 à $00.00.

Saindoux—Marché ferme et en bonne demande de $8 87½ à $0.00.

Recettes :— 8,000 quarts farine ; 73,000 minots blé ; 35,000 minots blé-d'inde ; 47,000 minots avoine ; 2,000 minots seigles ; 3,000 minots orge ; 0,000 porcs.

Expédiés : —11,000 quarts farine ; 118,000 minots blé ; 13,000 minots blé-d'inde ; 80,000 minots avoine 2,000 minots seigle ; 10,000 minots d'orge ; 0,000 porcs.

MARCHES EUROPEENS.

(Par télégraphe.)

Londres, 16, 12.30, p.m.

Erié, 40⅞ ; pref. 65.

Liverpool, 16.

Coton plus ferme. Ventes, 15,000 bles.

Paris, 16.

Rentes—A 60 frcs. 35 centimes.

Le taux de l'escompte est ouvert sur les billets de 3 mois à 3½, même que celui de la Banque d'Angleterre.

Consolidés à 92½ pour argent, et 92½ à 92⅝ pour à terme.

Le bilan entré dans la banque d'Angleterre en balance, aujourd'hui, est de £9,000.

Consolidé à 95⅜

Erié—A 40¼.

Liverpool, 16.

Céréales—Marché ferme.

Lard—A 61s 6 d pour nouveau mess,

LE MEILLEUR JOURNAL ! ESSAYEZ-LE !

Splendidement Illustré.

Le SCIENTIFIC AMERICAN, aujourd'hui dans sa vingt-neuvième année, a une circulation plus étendue qu'aucun autre journal du monde. Une nouvelle année est commencée pour cette feuille, 18 8 Janvier 1874.

Il contient les informations les plus récentes et les plus intéressantes, touchant le progrès industriel, mécanique et scientifique du monde ; des descriptions, avec magnifiques gravures, de nouvelles inventions, de nouveaux instruments, de nouveaux procédés et des industries améliorées de tous genres ; des notes utiles, des suggestions et des conseils, par des écrivains pratiques, pour les ouvriers et les employés de tous métiers.

Le SCIENTIFIC AMERICAN est la publication hebdomadaire la moins chère et la mieux illustrée. Chaque numéro contient de 10 à 15 gravures originales de machines nouvellement inventées.

Des GRAVURES, des Découvertes et d'importants travaux illustrés, se rapportant au génie civil, à la mécanique et à la métallurgie. Records des progrès les plus récents dans les applications de la vapeur, les chemins de fer, la construction des vaisseaux, la navigation, la télégraphie, l'électricité, le magnétisme, la lumière et la chaleur.

Les FERMIERS, mécaniciens, ingénieurs, inventeurs, manufacturiers, chimistes, amis de la science, professeurs, prêtres, avocats, et les gens de toutes professions trouveront utile le SCIENTIFIC AMERICAN. Ce journal devrait avoir place dans toutes les familles, les bibliothèques, les études, les bureaux et les salles de comptabilité ; dans toutes les salles de lecture, les collèges, académies ou écoles

La série d'une année contient 832 pages et plusieurs centaines de gravures. On conserve pour relier et y référer, des centaines de volumes. Les recettes pratiques veulent bien dix fois le prix de souscription. Conditions, $3 par année, par la malle. On envoie des échantillons gratis. On peut obtenir ce journal chez tous les gazetiers.

PATENTES. MM. MUNN & CIE., sont solliciteurs de patentes américaines et étrangères et possèdent le plus grand établissement du monde. Plus de cinquante mille applications pour patentes ont été envoyées à leur agence.

On obtient des patentes aux meilleures conditions possibles. On examine gratis les modèles des nouvelles inventions. Toutes les patentes sont publiées dans le SCIENTIFIC AMERICAN la semaine de leur émission. Demandez la brochure de 110 pages, contenant les lois et les règlements concernant l'obtention des patentes.

Adressez-vous, pour le Journal ou les Patentes, à MUNN & CIE. 37, Parc Row, N.-Y. succursale, coin F. et 7è. Rue Washington, D.C.

21 Janvier.—110

Dans la Cour des Elections

Acte concernant les élections contestées de 1873.

Election d'un membre de la Chambre des Communes pour la Division électorale de Montréal Ouest, située dans le District Judiciaire connu sous le nom de "Division de Montréal," les vingt-deuxième et vingt-neuvième jours de Janvier, en mil huit cent soixante-quatorze, (A. D. 1874) étant respectivement les jours de nomination et de votation.

PUISSANCE DU CANADA, Province de Québec, Division de Montréal.

La pétition d'ALEXANDRE ALLAN STEVENSON, imprimeur, JAMES MAVOR, marchand, WILLIAM KENNEDY, contracteur, ALEXANDER SHANNON, marchand, et WILLIAM MCNAUGHTON, expéditeur, tous de la Cité et du District de Montréal, dans la dite Province, dont les noms sont soussignés, et qui sont appelés les requérants.

1 Votre requérant, Alexander Allan Stevenson, s'est porté candidat à l'élection ci-dessus, et vos requérants, James Mavor, William Kennedy, Alexander Shannon et William McNaughton, sont des personnes duement qualifiées pour voter à l'élection ci-dessus.

2. Et vos requérants déclarent que l'élection a eu lieu les vingt-deuxième et vingt-huitième jours de Janvier, en l'an mil huit cent soixante-quatorze, (A. D. 1874,) étant respectivement les jours de nomination et de votation de la dite élection, à laquelle Frédérick McKenzie, de la dite cité de Montréal, Ecr., et le dit Alexander Allan Stevenson étaient candidats, et l'officier-rapporteur a proclamé le dit Frédérick MacKenzie comme étant duement élu, et cette proclamation a été reçue par le Greffier de la Couronne en chancellerie et publiée dans la *Gazette Officielle du Canada*, le septième jour de février dernier (A. D. 1874)

3. Et vos requérants, de plus, déclarent que le dit Frederick Mackenzie, par lui-même, par ses agents ou son agent et par d'autres, en son nom, a agi illégalement et frauduleusement, avant, pendant et après la dite élection, dans l'intention de faire réussir l'élection du dit Frederick Mackenzie, et procuré et fourni de l'argent, aux dépens du dit Frederick Mackenzie, à diverses réunions des électeurs, assemblés dans le but d'assurer la dite élection, et ont payé et engagé à payer cet argent, et par ce fait, le dit Frederick Mackenzie s'est rendu coupable de menées corruptrices, et ne pouvait et ne peut se porter candidat ni être élu, ni être proclamé élu pendant le parlement actuel, et la dite élection et proclamation du dit Frederick Mackenzie étaient et sont tout à fait nulles.

4 Et vos pétitionnaires disent de plus que le dit Frederick Mackenzie s'est rendu coupable par lui-même, par ses agents et par d'autres personnes, en son nom, de corruption électorale, avant, durant et après la dite élection, en vertu de quoi le dit Frederick Mackenzie était et est incompétent à la candidature ou à l'élection ou à son retour, comme membre élu durant le présent Parlement, et que la dite élection et le dit retour du dit Frederick Mackenzie, étaient et sont complètement nuls et non avenus.

5 Et vos pétitionnaires disent de plus que le dit Frederick Mackenzie a, par lui-même, ses agents ou son agent et par d'autres personnes, en son nom, avant, durant et après la dite élection, avec intention de corrompre les électeurs, prêté, agréé de donner et de prêter et a offert et promis de procurer et de s'efforcer à procurer diverses sommes d'argent et d'autres effets faisant considération valable auprès et pour différents votants à la dite élection et auprès et pour diverses personnes en faveur de divers autres votants à la dite élection, et auprès et pour diverses autres personnes, dans le but d'induire divers votants à voter et à s'abstenir de voter à la dite élection, et auprès et pour divers autres votants pour avoir voté et s'être abstenus de voter à la dite élection, en vertu de quoi, le dit Frederick Mackenzie a été et est coupable de "menées corruptrices", et était et est incompétent à la candidature, à son élection ou retour comme membre élu, durant le présent Parlement, et la dite élection et le dit retour du dit Frederick Mackenzie étaient et sont complètement nuls et non avenus.

6. Et vos pétitionnaires déclarent de plus que le dit Frédérick Mackenzie a par lui-même, par ses agents et par d'autres personnes en son nom, illégalement et avec intention de corrompre avant, durant et après les élections, fait divers dons, prêts, offres, promesses, procurations et conventions comme susdit, à et pour diverses personnes dans le but d'engager telles personnes à assurer et à s'efforcer d'assurer le retour du dit Frédérick Mackenzie à la dite élection pour servir en Parlement et à gagner et à tâcher de gagner les votes de divers votants à la dite élection, en vertu de quoi le dit Frédéric Mackenzie a été et est coupable de menées corruptrices et était et est incapable d'être candidat ou d'être élu ou rapporté comme membre élu durant le présent Parlement et la dite élection et le dit retour du dit Frédérick Mackenzie étaient et sont complètement nuls et non avenus.

7. Et vos Pétitionnaires déclarent de plus que le dit Frédérick Mackenzie a par lui même par ses agents et son agent et par autres personnes en son nom illégalement et avec intention de corrompre avant, durant et après la dite election avancer et payer, et fait payer de l'argent à et pour l'usage de diverses personnes avec le dessein de faire dépenser cet argent pour corrompre les électeurs à la dite élection, et a de plus sciemment payé de l'argent et fait payer de l'argent à diverses personnes pour acquittement et remboursement d'argent, en tout ou en partie dépensé en menées corruptrices à la dite élection, en vertu de quoi le dit Frédérick Mackenzie a été et est coupable de menées corruptrices et était et est incapable d'être candidat ou d'être élu ou rapporté comme membre élu durant le présent Parlement et la dite élection et le dit retour du dit Frédérick Mackenzie étaient et sont complètement nuls et non avenus.

8o. Et vos requérants déclarent de plus que le dit Frederick Mackenzie, par lui-même et par ses Agents ou son Agent et par autres personnes en son nom, a illégalement et avec intention de corrompre, payé et s'est engagé à payer, en vue de sa dite élection et pour assurer son retour comme membre au Parlement, diverses sommes considérables d'argent, savoir : au montant de vingt mille piastres, en sus et outre des dépenses qu'il aurait pu légalement faire dans l'élection précitée, en vertu de quoi le dit Frédérick MacKenzie était et est coupable de menées corruptrices, et était et est incapable de se porter comme candidat ou d'être élu ou retourné pendant le présent parlement, et la dite élection et le dit retour du dit Frederick MacKenzie étaient et sont nuls et sans effet.

9. Et vos requérants déclarent de plus que le dit Frédérick MacKenzie, par lui-même, par ses Agents ou par son Agent, et par d'autres personnes en son nom, a illégalement et avec intention de corrompre, avant, pendant et après la dite élection, loué, payé et promis de payer certains chevaux, attelages, sleighs et autres véhicules, pour transporter les voteurs aux divers polls et pour les en ramener, et du voisinage des dits polls en vertu de quoi le dit Frederick MacKenzie était et est coupable de menées corruptrices, et était et est incapable de se porter candidat ou d'être élu ou retourné pendant le présent Parlement, et la dite élection et le dit retour du dit Frederick MacKenzie étaient et sont nuls et sans effet.

10. Et vos requérants déclarent de plus que le dit Frederick MacKenzie a directement ou indirectement, par lui-même, par ses Agents ou son Agent, et par d'autres personnes en son nom, illégalement et avec intention de corrompre, avant, pendant et après la dite élection, employé des moyens de corruption, en donnant diverses sommes d'argent, positions, places, emplois, dons, récompenses, bons, billets et notes, et diverses promesses d'iceux, avec l'intention de corrompre les électeurs et les engager à voter pour le dit Frederick Mackenzie à la dite élection, et d'empêcher d'autres de voter pour le dit Alexander Allan Stevenson, et que le dit Frederick MacKenzie a illégalement et avec intention de corrompre, à ses frais et dépens, ouvert et entretenu, et a fait ouvrir et entretenir des maisons d'entretien public pour la facilité des voteurs à la dite élection, en vertu de quoi le dit Frederick MacKenzie était et est coupable de menées corruptrices, et était et est incapable de se porter candidat ou d'être élu ou retourné pendant le présent parlement, et la dite élection et le dit retour du dit Frederick MacKenzie étaient et sont nuls et sans effet.

11. Et vos requérant déclarent de plus que le dit Frederick MacKenzie, par lui-même, par ses Agents ou son Agent et par d'autres personnes en son nom, était coupable et s'est rendu coupable, avant, pendant et après la dite élection de "menées corruptrices" à la dite élection tel que le comporte et le définit le Chap. 28, 36 Vic. Sec. 3., en vertu de quoi le dit Frederick MacKenzie était et est incapable de se porter candidat ou d'être élu ou retourné pendant le présent Parlement, et la dite élection et le dit retour du dit Frederick MacKenzie sont nuls et sans effet. C'est pourquoi vos Requérants demandent qu'il soit déterminé que le dit Frederick MacKenzie était coupable de menées corruptrices, et de plus, que le dit Frederick MacKenzie n'était pas dument élu ou dument retourné et que la dite élection était nulle, le tout avec les frais.

Montréal, 5 Mars 1874.

(Signé,)

ALEXANDRE ALLAN STEVENSON.
JAMES MAVOR,
WILLIAM KENNEDY,
ALEXANDER SHANNON,
WILLIAM McNAUGHTON,
Requérants,

C. P. DAVIDSON,
Avocat des Requérants.

Vraie copie certifiée,

HUBERT PAPINEAU & HONEY

Greffier de la Cour des Elections pour la Division de Montréal.

C. P. DAVIDSON,
Avocat des Requérants.

J'ai reçu ce jour'hui la pétition précédente, annexée à une copie de comparution de la part de C. P. Davidson, Ecuier, en sa qualité d'avocat des dits Pétitionnaires, faisant petition de domicile à son bureau No. 10 Maison de la Bourse rue de l'Hôpital, dans la Cité et District de Montréal et tous ces avis, procédures et documents adressés à ou destiné aux dits Pétitionnaires ou au dit C. P. Davidson Ecuier, leur avocat, doivent être laissés au dit domicile qu'il a choisi,

Montréal, 12 Mars 1874.

W. W. ROBERTSON,

Officier Rapporteur à l'élection d'un membre à la Chambre des Communes dans Montréal-Ouest. 156—t

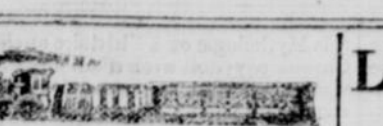

CIE. DU CHEMIN DE FER LE GRAND-TRONC DU CANADA.

1873-74 *Arrangements d'Hiver* 1873 74

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Dortoirs, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les trains partiront maintenant de Montréal comme suit :—

ALLANT A L'OUEST.

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à ...... 8.30 A.M
Express de Nuit do do ...... 8.00 P.M.
Train mixte pour Toronto, arrêtant à toutes les stations ...... 6.00 A.M.
Train de Passagers pour Brockville et toutes les stations intermédiaires ...... 4.00 P.M.
Trains laissant Montréal pour Lachine à 7.30 A.M., 9.30 A.M., 3.00 P.M., et 5.30 P.M.
Trains laissant Lachine pour Montréal à 8.30 A.M., 10.00 A.M., 3.30 P.M. et 6.00 P.M.
Le Train de 3.00 P.M., va à la frontière.

ALLANT A L'EST.

Train d'accomodation pour Island Pond et les stations intermédiaires ...... 7.00 A.M.
Train de la Malle pour Island Pond et les stations intermédiaires ...... 4.00 P.M.
Express de Nuit pour Island Pond, les Montagnes Blanches, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas ...... 10.00 P.M.
Train de la Malle de Nuit pour Québec, arrêtant à St. Hilaire et Ste. Hyacinthe ...... 11.00 P.M.

ALLANT AU SUD.

Train pour Boston, via la Jonction du Chemin de Fer des Comtés du Sud-Est ...... 7.40 A.M.
Express pour Boston via Vermont Central ...... 8 20 A.M
Train de la Malle pour St. Jean et Rouses Point, communiquant avec les Trains de Stanstead, Shefford et Chambly, et les Chemins de Fer de Jonction des Comtés du Sud-Est ...... 2.45 P.M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à ...... 3. P.M.

Comme l'exactitude de l'arrivée des trains dépend des communications avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsables des trains qui n'arriveront pas aux stations ou ne les quitteront pas aux heures nommées.

Le vapeur "CHASE," ou un autre vapeur laissera Portland tous les Samedis, à 4.00 p.m. pour Halifax, N. E.

Les vapeurs de la Compagnie Internationale communiqueront aussi avec le Grand Tronc, laissant Portland tous les lundis et jeudis à 6.00 p.m., pour St. Jean, N. B., &c.

BAGAGE ETIQUETE.

Les billets sont fournis aux principales stations de la Compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux Stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure, ou au Bureau No. 142, Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES,
Directeur Gérant.

Montréal, 18 Octobre 1873. 80

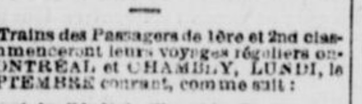

CHEMIN DE FER DE MONTREAL CHAMBLY ET SOREL.

Les Trains des Passagers de 1ère et 2nd classe commenceront leurs voyages réguliers entre MONTREAL et CHAMBLY, LUNDI, le 22 SEPTEMBRE courant, comme suit :

Partant du Dépôt de Chambly Canton, [arrêtant pour les Passagers au Bassin,]

A 7.45 A.M., arrivant à Montréal par Chemin de Fer à 9.15—Par Vapeur à 9.15 A.M.
A 3.00 P.M, arrivant à Montréal par Chemin de Fer à 7.00—Par Vapeur à 6.15 P.M.

PARTANT DE MONTREAL

Par le Dépôt Bonaventure à 8.20 A.M.—Arrivant à Chambly à 10 A.M.
Par le Vapeur St. Lambert à 8.30 A.M.—Arrivant à 10 A.M.
Par le Dépôt Bonaventure à 4.00 P.M.—Arrivant à Chambly à 7 P.M.
Par le Vapeur St. Lambert à 4.30 P.M.—Arrivant à Chambly à 7 P.M.

19 Septembre.

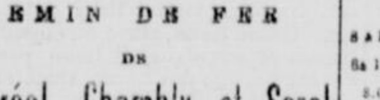

CHEMIN DE FER DE Montréal, Chambly et Sorel

A dater de ce jour un train express de marchandises fera tous les jours le service entre Chambly Canton et la gare Bonaventure. Les prix sont de 18 à 20 cts par 100 livres, selon la classification, comprenant le charroi de Montréal, lorsque le poids sera de plus de 100 livres.

Les personnes qui désireront envoyer des marchandises par ce train, voudront bien avoir soin d'écrire : "par le train express de marchandises," sur les reçus du chemin de fer.

Des trains ordinaires de marchandises feront aussi régulièrement le service entre la gare Bonaventure et cette localité, à des prix de fret, variant de $2.50 à $3.00 par tonne, selon la classification, comprenant le charroi de Montréal.

ASHLY HIBBARD,
Directeur.

29 sept.—25

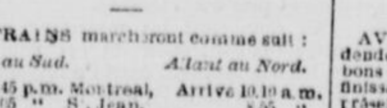

CHEMIN DE FER DU SUD-EST.

Arrangement d'Hiver

LES TRAINS marcheront comme suit :

Allant au Sud.		*Allant au Nord.*	
Départ 2.45 p.m.	Montréal,	Arrive 10.10 a.m.	
4.05 "	St. Jean,	8.55 "	
4.40 "	W. Farnham,	8.20 "	
5.01 "	Brigham	8.21 "	
5.25 "	Cowansville,	7.51 "	
5.41 "	West Brome,	7.22 "	
5.58 "	Sutton Junction,	6.47 "	
6.09 "	Sutton Flat,	6.37 "	
6.37 "	Richford,	6.12 "	
7.21 "	Mansonville,	5.30 "	
7.31 "	North Troy,	5.20 "	
8.20 "	Newport,	4.40 "	
Arrive 8.50	Stanstead,	Départ 4.00 "	

Le convoi, qui laisse Montréal à 2.45 p.m., est en correspondance régulière avec les autres lignes pour Boston et New-York et toutes les villes de l'est et du sud et arrive à Concord le lendemain matin, à 5.30 hrs. a.m., Nashua, 7 a.m. ; Worcester, 9.25 a.m. ; Lowell 7.30 a.m. ; Boston, 8.35 a.m., Springfield, 6.30 a.m. ; et New-York, 12.35 p.m.

A. B. FOSTER,
Gérant.

30 Janvier. 119

LIGNE DE LA PUISSANCE.

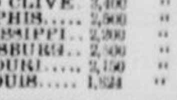

Cette ligne se compose des Vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à Clyde, et se propose de faire un service régulier entre LIVERPOOL et QUEBEC, pendant l'été, et LIVERPOOL et PORTLAND, pendant l'hiver :—

DOMINION	3,200	Tonn.	En construction
ONTARIO	3,200	"	En construction
TEXAS	2,350	"	Capt. Bouchell
LORD CLIVE	3,400	"	Capt. Urquhar
MEMPHIS	2,500	"	Capt. Mellon
MISSISSIPPI	2,200	"	Capt. Dunlevy
VICKSBURG	2,500	"	Capt. Pearson
MISSOURI	2,150	"	Capt. Mathia
ST. LOUIS	1,824	"	Capt. Roberts

Les passagers de chambre et d'entrepon trouveront tout le confort désirable dans ces vapeurs, et des *billets payés d'avance sont livrés à des prix réduits à ceux qui désirent faire venir de leurs amis.*

On peut se procurer des billets dans tous les principaux bureaux du chemin de fer Grand-Tronc.

Pour fret ou passage, s'adresser à Liverpool à

FLINN, MAIN & MONTGOMERY,
Lancelot's-hay ;

A Montréal, à

DAVID TORRANCE & Cie.,
Halle aux Blés.

mars.—150 a K C L

LIGNE ALLAN

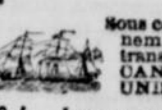

Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1873-4—Arrangements d'Hiver—1873-4

Les Lignes de cette compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseaux.	*Ton.*	*Commandants.*
SARDINIAN	4100	(En construction.
CIRCASSIAN	3400	Capt. J. Wylie.
POLYNESIAN	4100	Capt. Brown.
SARMATIAN	3600	Capt. A. D. Aird.
HIBERNIAN	3434	Lt. Archer, R.N.R.
CASPIAN	3200	Capt. Trocks.
SCANDINAVIAN	3000	Lt. Smith, R.N.R.
PRUSSIAN	3000	Lt. Dutton, R.N.R.
AUSTRIAN	2700	Capt. Ritchie.
NESTORIAN	2700	Capt. R. S. Watts.
MORAVIAN	2650	Capt. Graham.
PERUVIAN	2600	Capt. Richardson.
MANITOBAN	3150	Capt. H. Wylie.
NOVA SCOTIAN	3300	Capt. Grange
CANADIAN	2600	Capt. D. McKenzie
NORTH AMERICA	1784	Capt. Miller.
ACADIAN	1350	Capt. Wilson.
CORINTHIAN	2400	Capt. Jas Scott.
WALDENSIAN	2800	Capt. E. Scott.
PHŒNICIAN	2600	Capt. Barclay.
ST. PATRICK	1207	Capt. Stephen
NEWFOUNDLAND	500	Capt. Myllns.

Les STEAMERS de la Ligne de Liverpool (faisant voile de Liverpool, chaque JEUDI et de Portland chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent partir de Portland :

Nova Scotian	7	Février.
Polynesian	14	do
Circassian	21	do
Prussian	28	do
Hibernian	7	Mars.
Scandinavian	14	do

Prix du Passage de Portland :—

Cabine ...... $70 à $80
Entrepont $25

Les vapeurs de la Ligne de Glasgow sont destinés à faire le service entre la Clyde et Portland durant la saison d'hiver.

Prix du Passage de Portland :

Cabine $60
Intermédiaire 40
Entrepont 24

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret et autres détails, s'adresser A Portland, à J L FARMER ; A Bordeaux, à LAFITTE & VANDERCRUCE, ou E. DEPASS & Co ; à Québec, à ALLANS, RAE & Co., au Hâvre, à JOHN M. CURRIE, 21, Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, rue du 4 Septembre ; à Anvers, à AUG. SCHMITH & Co, ou à RICHARD BERNS ; à Rotterdam, à G. P. ITTMANN & ROON ; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO ; à Belfast, à CHARLEY & MALCOLM ; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17, Gracechurch Street ; à Glasgow, à JAMES & ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street ; à Liverpool, à ALLANS BROS. James Street, ou à

H. & A. ALLAN.
Coin des Rues Youville et Commune

2 fév. 121—r

TRANSPORT DES MALLES.

Bureau de Poste, Montréal, 3 Mars 1874.

Distribuées A. M.	Distribuées P. M.	MALLES.	Levées A. M.	Levées P. M.
		ONTARIO.		
11.00		Ottawa par chemin de fer (a)	7.15	6.45
11.00		Province d'Ontario (a)	7.15	6.45
		QUEBEC.		
......		Québec, par chemin de fer		7.00
11.00		Townships de l'Est, C F 3 Rivières, Arthabaska et Rivière du Loup		7.00
& 11.30		St. Rémi et Hemmingford		2.30
	2.00	St. Hyacinthe et Sherbrooke	6 00	3&4 7
10.00		St. Jean et la Jonction du chemin de fer Vermont		2.10
10.00		Shefford et les Comtés S.E.		1.45
		MALLES LOCALES.		
11.00		Beauharnois (route)	6 00	
11.00		Chambly et St. Césaire	7.45	3.15
11.00		Contrecœur, Varennes et Verchères		1.30
11.00		Côte St. Paul et Tanneries Ouest	7.00	2.15
10 30	2.45	Huntingdon	6.00	2.00
10 00		Lachine	6.00	2.00
10.00		St. Lambert		1 45
		Laprairie		1 45
9 30		Longueuil	6.00	2.00
11.00		N Glasgow et Sault Récollet	7.00	
	5.15	Terrebonne et St. Vincent	7.00	1.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles	6.00	5.00
	1.30	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique et Belle Rivière	7.00	
	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse	7.00	
		St. Jean et Station St. Armand	8 00	2.30
5 30		Trois-Rivières par la Rive Nord		1.30
		PROVINCES MARITIMES		
		N Brunswick, N. Ec. et I P E		3.15
8.00		Halifax, N E		7.00
		Les malles pour Terre-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les mardis alternatifs à partir du 14 Octobre.		7.00
		ETATS-UNIS.		
8 à 10		Boston et les Etats de la Nouvelle-Angleterre, excepté le Maine	7 00	2.15
8 à 10		New-York et les Etats du Sud		2.15
8.00		Island Pond, Portland et le Maine		3&4.7
8 à 11		Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba	7.15	6.45
		INDES OCCIDENTALES.		
		Lettres, etc., payées d'avance via New-York, sont expédiées chaque jour à New-York, d'où partent les autres malles :		
		Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les Jeudis P. M.		1.30
		Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.		
		GRANDE BRETAGNE.		
		Par la Ligne Canadienne...Vendredi		7.00
		Par la Ligne Cunard à Boston ...... Lundi		1.15

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 8.00 A.M., et 7.30 P.M.
Do ouverts jusqu'à 3.30 P.M., 0.00 P.M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 8.30 a.m., 1.00 p.m., 6.00 p.m. et 8.00 p.m.

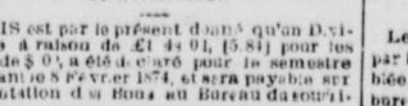

CHEMIN DE FER LE GRAND-TRONC DU CANADA,

Intérêt des Bons du Service Postal et Militaire.

AVIS est par le présent donné qu'un Dividende à raison de £1 4s 0d, (5.84) pour les bons de $ 0, a été déclaré pour le semestre finissant le 8 Février 1874, et sera payable sur présentation des Bons au Bureau du soussigné.

JOSEPH HICKSON,
Secrétaire et Trésorier.

Montréal, le 20 Février 1874. 140

DISSOLUTION DE SOCIETE.

La Société ci-devant existant entre ONESIME DEBLOIS et feu JOSEPH PLEAU, ferblantiers, &c., a été dissoute ce jour de consentement mutuel entre le dit O. DEBLOIS et DAME VEUVE JOSEPH PLEAU.

JULIE MAILLOUX,
Veuve JOSEPH PLEAU.

O. DEBLOIS.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il continue les affaires de la Maison ci-haut mentionnée sous le nom de O. DEBLOIS, qu'il est autorisé à régler toutes les affaires pendantes et recevoir toutes les créances dues au dit établissement.

O. DEBLOIS.

Montréal, 27 Février 1874. 151—um c

AVIS.

Le soussigné donne par les présentes avis qu'il ne sera pas responsable d'aucune dette contractée en son nom sans un ordre signé de sa main.

F. X. W. DORION.

L'Assomption, 9 Février 1874. 128—j c

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA

CONTRE LES ACCIDENTS

Avis est par le présent donné qu'application sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour amender la charte de la "Compagnie d'Assurance du Canada contre les Accidents."

Par ordre des Directeurs Provisoires,

EDWARD RAWLINGS,
Un des Directeurs Provisoires.

Montréal, 2 Mars 1874.—151 dm

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de

JOHN A. McCARVILLE, de la Cité de Montréal, marchand, faisant affaires sous la raison sociale de J. A. McCarville & Cie., FAILLI.

Le failli m'a fait une cession de ses biens et effets, et les créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires, No. 424, rue Notre-Dame, dans la cité de Montréal, Lundi, le vingt-troisième jour de Mars 1874, à onze heures a.m., pour recevoir l'état de ses affaires et nommer un syndic.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic par interim

Montréal, 3 Mars 1874.—ds 148

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

Canada,
Province de Québec,
District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure.

Dans l'affaire de

FRANCIS CUNDILL, commerçant à Montréal, sous le nom de Francis Cundill & Cie., FAILLI.

VENDREDI, le DIX-SEPTIEME jour d'AVRIL prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

FRANCIS CUNDILL,
Par ses procureurs *ad litem*,
BETHUNE & BETHUNE.

Montréal, 9 Mars 1874. m—157

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de

HORMIDAS LAPORTE, de la cité de Montréal, épicier et commerçant, FAILLI.

Je, soussigné, L. JOS. LAJOIE, Syndic Officiel, de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont priés de produire leurs réclamations à mon bureau, sous un mois.

AVIS est par le présent donné que le failli susdit a déposé à mon bureau un acte de composition et décharge exécuté par ses créanciers, tel que requis par la loi, et à moins qu'opposition ne soit faite au dit acte de composition et décharge dans les trois jours juridiques après la dernière insertion de cet avis, les trois jours expirant JEUDI, le Deuxième jour d'AVRIL prochain [1874], j'agirai d'après les clauses et conditions du dit acte.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic Officiel.

Montréal, 21 Mars 1874.—155 ds

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Et ses amendements.

Dans l'affaire de

J. R. MEAD & CIE., FAILLIS

Je, James Riddell, de la cité de Montréal, Syndic Officiel, ai été nommé syndic dans cette affaire, et les créanciers sont priés de produire leurs réclamations devant moi sous un mois, et ils sont par le présent notifiés de s'assembler à mon bureau, savoir : bureau de Riddell & Evans, North British Chambers No. 11, rue de l'Hôpital, MERCREDI, le 8 Avril A. D. 1874, à TROIS heures de l'après-midi, pour l'examen du failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général.

Le failli est par le présent notifié d'y assister.

JAMES RIDDELL,
Syndic.

Montréal 2 Mars A. D. 1874.—150 ds

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de

PHILIP O'BRIEN, de la Cité de Montréal, marchand-tailleur, FAILLI.

Je, soussigné, HENRY B. FICKEN, Jr., de la cité de Montréal, ai été nommé syndic dans cette affaire. Les créanciers sont priés de produire leurs réclamations devant moi sous un mois.

Et avis est par le présent donné que le failli a déposé à mon bureau un acte de composition et de décharge, comportant qu'il a été exécuté par une majorité en nombre de ses créanciers, représentant les trois quarts de ses obligations, sujet à computation établissant telle proportion, et si aucune opposition au dit acte, n'est faite sous trois jours juridiques à partir de samedi, le 14e jour de Mars courant, dernière insertion de cet avis, j'agirai d'après les termes du dit acte.

H. B. FICKEN, Jr.,
Syndic.

4 mars.—147 ds p

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869,

Et ses amendements

Dans l'affaire de

RICHARD WORTHINGTON, de la cité de Montréal, marchand de livres, FAILLI.

Une seconde feuille de dividende a été préparée, ouverte à objection jusqu'au Trentième jour de Mars 1874, après quoi les dividendes seront payés.

T. S. BROWN,
Syndic.

Montréal, 12 Mars 1874.—155 ds

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869,

Et ses amendements.

Province de Québec,
District de Montréal.

Dans l'affaire de

RICHARD WORTHINGTON, de la cité et du district de Montréal, marchand de livres, FAILLI.

Les créanciers de la faillite susdite sont par le présent notifiés d'assister à une assemblée des dits créanciers, qui aura lieu à mon bureau, No. 43, rue St. François-Xavier, Mardi, le trente et unième jour de Mars courant, à trois heures de l'après-midi, dans le but de fixer la rémunération du syndic à la dite faillite.

T. S. BROWN,
Syndic.

Montréal, 12 Mars 1874.—155

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869,

Et ses Amendements.

Dans l'affaire de

THOMAS DAWES, de la cité de Montréal, épicier et commerçant, FAILLI.

Le failli m'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à sa place d'affaires, No. 163, rue Ste. Marie, en la cité de Montréal, Lundi, le 30e jour de Mars à onze heures de l'avant-midi, pour recevoir un état de ses affaires et nommer un syndic.

T. S BROWN,
Syndic Provisoire.

Montréal, 11 Mars 1874. ds—155

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

CANADA,
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

THOMAS SEXTON, FAILLI.

VENDREDI, le DIX-SEPTIEME jour d'AVRIL prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

THOMAS SEXTON,
Par T. & C. C. DE LORIMIER,
Ses Procureurs *ad litem*.

Montréal, 4 Mars 1874. 150—um k

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de

ALEXANDER ADAM WILSON, *alias* ADAM ALEXANDER WILSON, de la cité de Montréal, marchand-ferronnier, FAILLI.

Je, soussigné, STEPHEN H. THOMPSON, de la cité de Montréal, ai été nommé syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont priés de produire entre mes mains leurs réclamations, sous un mois, et sont par le présent notifiés de se réunir à mon bureau, Nos. 2 et 4, rue De Bresoles, dans la cité de Montréal, Mercredi, le huitième jour d'Avril 1874, à trois heures de l'après-midi, pour l'examen public du failli et pour le règlement des affaires de la faillite en général.

S. H. THOMPSON,
Syndic.

Montréal, 5 Mars 1874.—148 ds

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

HYACINTHE LEGAULT DIT DESLAURIERS, Commerçant de Montréal, FAILLI.

Le soussigné a déposé au Greffe de cette Cour un acte de composition et de décharge exécuté en sa faveur par ses créanciers, au nombre requis par la loi, et VENDREDI, le DIX-SEPT AVRIL prochain, il s'adressera à la dite Cour pour obtenir la confirmation du dit acte.

HYACINTHE LEGAULT DIT DESLAURIERS,
Par T. & C. C. DE LORIMIER,

Montréal, 27 Février 1874. 15.—um p

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

Province de Québec,
District de Montréal. COUR SUPERIEURE

Dans l'affaire de

ISAIE N. LAMARRE. FAILLI.

Le soussigné a déposé au bureau de cette Cour un acte de composition et de décharge, exécuté par ses créanciers au nombre requis par la loi, et MARDI, le VINGT-QUATRIEME jour de MARS prochain, il s'adressera à cette Cour pour obtenir la confirmation du dit acte de décharge.

I. N. LAMARRE.

T. & C. C. DE LORIMIER,
Ses procureurs *ad litem*.

Montréal, 20 Février 1874.—40 m p

AVIS.

Nous, soussignés, avons l'intention de nous adresser à la Corporation de la Cité de Montréal, pour obtenir la permission d'ériger un engin à vapeur sur les prémisses No. 8, rue Ste. Thérèse.

R. I. A D. LOGAN.

Montréal, 6 Mars 1874.—150 dx

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que la Compagnie du Chemin à lisses de Colonisation du Nord de Montréal, s'adressera au Parlement de la Puissance du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir le droit : 1o. de construire un pont de chemin de fer sur la rivière Ottawa, entre les provinces d'Ontario et de Québec, à ou près de la cité d'Ottawa, et d'opérer une jonction entre son chemin de fer et tous chemins de fer venant à la dite cité d'Ottawa 2o. d'émaner des débentures de second classe.

E. LEF. DE BELLEFEUILLE,
Secrétaire.

Montréal, 10 Février 1874.—128 dm A

AVIS.

Il sera fait application au Parlement de la Puissance du Canada, à sa prochaine session, dans le but d'obtenir un acte confirmant et sanctionnant l'acte passé par la législature de la Province de Québec, pour incorporer la Compagnie hydraulique et manufacturière de la rivière Richelieu, tel que requis par les termes du dit acte.

Chambly, 15 Octobre 1873.—0 83

AVIS,

EST PAR LE PRESENT DONNE qu'une application sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine Session, pour un acte incorporant "The Rouge Boom Company."

ALFRED WELCH,
Procureurs des Applicants.

Montréal, 21 Février 1874. dm A—140

AVIS.

"Le Crédit Foncier du Bas-Canada" fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, aux fins d'obtenir un acte d'amendement à l'acte d'incorporation de la dite association, pour changer le jour fixé pour l'assemblée annuelle et autres amendements.

JEAN BTE. LAFLEUR,
Procureur.

Montréal, 12 Février 1874.—138 dm

AVIS

Est par le présent donné qu'application sera faite à la prochaine session du Parlement de la Puissance du Canada, pour un acte incorporant "The Alliance Assurance Association of Canada."

CROSS, LUNN, DAVIDSON & FISHER,
Procureurs des Applicants.

Montréal, 25 Février 1874.—142 dm k

AVIS.

Application sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un Acte d'incorporation pour le "Canada Shoe Manufacturing Company."

M. C. MULLARKY,
Pour les Requérants

3 mars dm—146

LA MINERVE

Journal Quotidien

Deux Editions par jour : Matin et Soir

PRIX D'ABONNEMENT :

[Payable d'avance.]

EDITION QUOTIDIENNE,

Ville	un an	$8.00
"	six mois	4.00
Campagne	un an	6.00
"	six mois	3 00
Etats-Unis	un an—en or	7.20
"	six mois—en or	3 60

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE

Ville et Campagne	un an	5.00
" "	six mois	2.50
Etats-Unis	un an—en or	5.60
"	six mois—en or	2.80

Tout abonné désirant cesser son abonnement, doit en donner avis au moins un mois d'avance, et payer les arrérages. Tout semestre commencé doit se continuer jusqu'à échéance.

TARIF DES ANNONCES, par ligne

Première Insertion Nonpareil	8 centins
Autres Insertions, si insérées tous les jours	3 "
Autres insertions, trois fois par semaine	4
Autres insertions, deux fois par semaine	5
Autres insertions, une fois par semaine	6
Six mois, tous les jours	
Un an	
	Par insertion
Avis de Naissance	25 centins
Mariage et Décès	50 "

AVIS.

Toutes Notices ou Avis spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privées et publiques, Concerts, etc., etc., seront chargées à dix centins la ligne.

La Semaine Agricole

Edition Hebdomadaire de La Minerve,

PARAISSANT LE VENDREDI MATIN.

ABONNEMENT,

Un an, payable d'avance $1.00
Etats-Unis (en or) 1 30

NONCES,

1ère Insertion, par ligne 10
tions subséquentes 5